

MAGAZINE **delcampe** Philatélie

Le mensuel qui a du cachet

N°16 octobre 2017



L'ART EN TIMBRE

Strauss

MONDE

Islande

CARTOPHILIE

Les cartes porcelaine

FRANCE

Les faux de propagande

DOSSIER

LA MARIANNE DE DECARIS

Chaque jour, plus de 10 000 collectionneurs trouvent leurs trésors sur Delcampe.
Et si c'était vous ?

www.delcampe.net



édito



La philatélie et l'histoire sont intimement liées. Derrière chaque timbre se cache une histoire qui bien souvent peut se raccrocher à celle de son pays ou à une époque. Ainsi, c'est sous le signe de l'histoire que se présente ce nouveau Delcampe Magazine.

L'histoire d'un timbre comme la Marianne de Decaris, par exemple. Comment expliquer que ce timbre a tant de variétés ? Qu'est-ce qui fait que les carnetistes s'y intéressent tant ? Ces questions trouveront réponse dans le dossier. Mes remerciements vont à Gérard Gomez pour son article sur les carnets.

L'histoire d'un pays, également. L'Islande, par exemple, qui a pris son temps avant d'acquiescer son indépendance et de créer sa propre philatélie.

L'histoire d'une époque et d'artistes inconnus qui ont créé des timbres de propagande durant la seconde guerre mondiale. Comment s'y sont-ils pris ? C'est ce que vous dé-

couvrirez dans cet article pour lequel les conseils d'Alain Camelin, notre collectionneur du mois, ont été précieux.

L'histoire des cartes postales porcelaines, aussi rares que belles grâce à un article écrit par Guy Dutau, expert en ce domaine.

L'histoire des boîtes à valeur grâce à un article de Laurent Bonnefoy qui en retrace la vie depuis leur origine jusqu'à il y a 20 ans en France. L'histoire d'organisations comme la Croix-Rouge qui passe aussi bien par les timbres (cfr Delcampe Magazine n°10) que par les vignettes comme vous le verrez dans l'article de Richard Grosse.

Mais aussi l'histoire de la valse à travers la vie des deux Johann Strauss qui lui ont offert leurs compositions les plus connues.

Et puis les histoires drôles, celle de l'Agent 212 et de Raphaël et les Timbrés que vous retrouverez en fin de magazine.

Ce qui est bien en philatélie, c'est que l'histoire continue. Chaque mois, des nouveaux timbres, nouvelles variétés ou nouveaux plis philatéliques sont découverts, alimentant nos rubriques « nouveautés » et « actualités ». Il ne me reste plus qu'à vous inviter à découvrir toutes ces belles histoires.

Bonne lecture ! •

Héloïse Dautricourt

PREMIÈRE VENTE AUX ENCHÈRES YVERT & TELLIER

Timbres rares,
lots et collections
de France
et du monde...

**Les 19, 20 et 21
octobre 2017**

Siège social de la Maison
Yvert & Tellier
2 rue de l'Étoile, Amiens
03 22 71 01 13

Une vente placée sous le ministère du
Commissaire-priseur **Denis Herbette**
et de l'Expert **Édouard Guffroy**



**YVERT
& TELLIER**



HERBETTE
Commissaire-priseur

Catalogue de la vente
téléchargeable sur :
www.yvert.com
www.herbette.fr
www.interencheres.com

Agrément n°2002-158



**Plus de 600 lots,
2 jours d'enchères,
3 jours d'exposition !**

*« Moment exceptionnel dans l'année,
cette vente unique représente l'opportunité
pour le plus grand nombre d'accéder
à l'univers de la philatélie dans la mesure
de ses moyens et de ses envies »*



12



31



56



60

sommaire

ACTUALITÉS

6 Actualités

AGENDA

8 Rendez-vous philatéliques

FRANCE

12 La Marianne de Decaris
17 Les dessous des carnets
31 Les faux de propagande
76 Nouveautés timbres de France

PAROLE D'EXPERT

20 Les boîtes de valeur déclarée en France

BD PHIL...ATÉLIE !

69 Rencontre avec Daniel Kox
74 Raphaël et les timbrés

MONDE

56 Les origines de la philatélie d'Islande

CARTOPHILIE

42 Les cartes porcelaine

L'ART EN TIMBRE

60 Johann Strauss

ÉRINNOPHILIE

60 Les vignettes Croix-Rouge 14-18

VOS RENDEZ-VOUS

3 Editorial
36 Portrait de collectionneur
40 Price watch
59 L'objet du mois

Delcampe Magazine Philatélie
Rue de la Filature, 25 - 1480 Tubize (Belgique)
Pour toute question concernant le magazine :
magazine@delcampe.com
Pour nos annonceurs futurs et présents :
advertising@delcampe.com



Actualités

Monacophil

Du 30 novembre au 2 décembre 2017, les plus grands philatélistes vous donnent rendez-vous pour le prestigieux Salon MonacoPhil. Les thèmes des expositions de cette dixième édition sont « 100 timbres et documents postaux mythiques », la collection de Ferrari de La Renotière et les Amériques. Des collections impressionnantes de timbres rarissimes seront exceptionnellement présentées aux visiteurs.

Profitez-en pour visiter les stands des plus prestigieuses maisons de ventes du monde qui seront à votre disposition pendant les 3 jours du Salon et pour acquérir les timbres et souvenirs philatéliques émis par l'OETP à l'occasion.



Le timbre le plus innovant vient du Liechtenstein

Le magazine philatélique espagnol « El Eco » a offert son prix Nexofil du timbre le plus innovant au Liechtenstein pour son timbre « International Year of Light ».

Ce timbre dessiné par Leone Ming doit son côté innovant aux trois phénomènes lumineux qui y sont représentés : un arrière phosphorescent qui s'illumine dans le noir, une micro-perforation qui donne un effet de vagues et une couleur qui en fonction de l'inclinaison du timbre va du rose au violet.



Salon d'Automne

Du 9 au 12 novembre 2017, l'Espace Champerret à Paris accueillera le 71ème Salon Philatélique d'Automne. Ce Salon Annuel rassemble plus de 50 négociants, 8 postes étrangères, sans compter les agents des postes des Dom-Tom.

A cette occasion, venez découvrir les expositions présentées par la FFAP et le GAPHIL, sans oublier les nombreux souvenirs philatéliques disponibles aux différents stands.

A ne pas manquer non plus, les séances de dédicace avec les artistes du timbre présents lors de ce Salon.

Nous ne pouvons bien évidemment que vous encourager à fréquenter ce Salon où tant de philatélistes trouveront leur bonheur.



Les Congolâtres

Tous les deux mois, découvrez la revue en ligne “Les Congolâtres”.



Pour vous y abonner gratuitement,
envoyez un email à

lindekens.bogaerts@skynet.be



Rendez-vous philatéliques

Cette rubrique reprend vos rendez-vous philatéliques du mois à venir. N'hésitez pas à nous communiquer les événements que vous organisez ou auxquels vous participez via la rubrique magazine@delcampe.com.

30 septembre & 01 octobre

France, 68300 Saint-Louis, forum de Saint-Louis, 1 Place du Forum, le Club Thématique Croix-Rouge, l'Association Philatélique Cartophile Numismatique Regio, Phil-Ea et la SPAL organisent la première exposition philatélique internationale Croix-Rouge de 9h00 à 17h30.

01 octobre

France, 01000 Bourg-en-Bresse, Marché Couvert, Avenue du Champ de Foire, l'Amicale Philatélique Bressane Multi-Collections organise sa Bourse Multi-Collections d'Automne de 9h00 à 18h00.

01 octobre

France, 31600 Seysses, Salle des Fêtes, rue Boulbennes, CMS organise sa 26ème Bourse Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

01 octobre

France, 34990 Juvignac, Salle Lionel de Brunélis, rue des Cigales, le Club Cartophile de Montpelier-Juvignac organise sa 57ème Bourse Multi-Collections de 9h00 à 18h00.

01 octobre

France, 60800 Villeneuve-sur-Verberie, salle polyvalente, rue du Belvédère, l'Amicale Philatélique organise sa 9ème Bourse Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

01 octobre

France, 74800 Saint-Pierre de Faucigny, Espace Amand Boulevard, 135 rue des Sorts, le Club Cartophile de Faucigny organise son 33ème Salon de la Carte Postale et Collections de 9h00 à 17h00.

01 octobre

France, 08200 Sedan-Glaire, salle des Sports de Glaire, l'Amicale Philatélique et Cartophile Sédanaise organise sa 36ème Bourse aux Cartes Postales et Collections de 9h00 à 17h00.

01 octobre

France, 68850 Staffelfelden, la mairie, salle polyvalente,

l'Amicale des Philatélistes et Collectionneurs de Wittenheim Staffelfelden organise sa Bourse et Exposition Philatélique de 9h00 à 17h00.

01 octobre

France, 83170 Brignoles, hall des Expositions, l'Association des Amis Cartophiles Varois organise son 36ème Salon de la Carte Postale et Toutes Collections de 9h00 à 18h00.

01 octobre

France, 85400 Luçon, Salle Plaisance, 29ème Salon des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

07 octobre

France, 21700 Nuits-Saint-Georges, rue Thurot, Animuse organise son 3ème Marché aux Collections de 9h00 à 16h00.

07 octobre

France, 70001 Vesoul, Salle Alain Parisot, Place Pierre Rénet, le Cercle Philatélique Vésulien organise sa Bourse Multi-Collections de 9h00 à 18h00.

07 octobre

France, 59460 Jeumont, Salle Alain Mimoun, 864 rue Roger Salengro, l'Amicale Numismatique Jeumontoise organise sa 12ème Bourse Multi-Collections de 9h00 à 16h00.

07 octobre

France, 83000 Toulon, Salle de l'Eglise Jean Bosco au Mourillon, 3 boulevard Cuneo, les Multi-Collectionneurs Varois organisent leur Bourse aux Collections de 14h00 à 18h00.

08 octobre

France, 31130 Balma, rue des Arènes, l'Amicale Philatélique et Numismatique Balmanaise organise sa 23ème Bourse aux Collections de 9h00 à 18h00.

08 octobre

France, 49120 Chemillé-Melay, Salle du Grand Avault, Allée Phytolia, l'Amicale des Collectionneurs de Chemillé organise son 27ème Salon des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

08 octobre

France, 59610 Fourmies, Salle Polyvalente Marie-José Pérec, 6, rue Félics Labourdette, le Club Cartophile de Fourmies Thiérache organise sa 39ème Bourse Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

08 octobre

France, 95340 Persan, Salle des Fêtes Marcel Cachin, 114, avenue Gaston Verméire, Gogo Gadgets organise son 58ème Salon Toutes Collections de 8h00 à 17h00.

08 octobre

France, 59150 Wattreloos, Salle Roger Salengro, la Section Philatélique du A.L.M.F.J.E.P. Jean Zay organise sa 27ème Bourse des Collectionneurs de 9h00 à 17h30.

14 octobre

France, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, Mairie des Pavillons-sous-Bois, 144 avenue Jean Jaurès, le Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais organise sa 18ème Bourse Multi-Collections de 9h00 à 18h00.

14 & 15 octobre

France, 91760 Itteville, Espace Georges Brassens, 1 rue des Grives, API organise le 34ème Salon de la Carte Postale du Sud Essonne de 9h00 à 17h00.

15 octobre

France, 69680 Chassieu, Salle des Fêtes, rue Oreste Zenezini, l'Association Pluri Collection Genas-Chassieu organise sa 24ème Expo Multi-Collections de 9h00 à 17h00.

15 octobre

France, 77115 Melun, Salle du Complexe Sportif, rue Doré, La Société Melunaise de Timbrologie organise sa 7ème Bourse Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

15 octobre

France, 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise, Salle des Fêtes, rue des Fonds Viviers, l'Association Ternois Collections et la Municipalité organisent le Salon des Collectionneurs de 9h00 à 17h00.

15 octobre

France, 80400 Ham, Salle des Fêtes, 2 rue de l'Esplanade, le Cercle Cartophile de Ham organise sa 35ème Bourse de 9h00 à 17h00.

15 octobre

France, 57000 Metz, Salle des Fêtes de Metz Magny, 44 rue des Prêles, le Kiwanis Metz Doyen de France organise son Salon Multi-Collections de 9h00 à 18h00.

15 octobre

France, 26600 Train l'Hermitage, Salle Charles Trénet, Exposition et Bourse Philatélique, Cartophile et Numismate de 9h00 à 18h00.

15 octobre

France, 79340 Vasles, Salle du Village, salon des collectionneurs de 9h00 à 17h00.

22 octobre

France, 27130 Verneuil-sur-Avre, Salle des Fêtes, Avenue Maréchal Foch, l'Association Philatélique, Cartophile et Numismatique de Verneuil-sur-Avre et environs organise son 14ème Salon Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

22 octobre

France, 60840 Catnoy, Salle polyvalente, le Cercle Philatélique Clermontois organise sa Bourse Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

22 octobre

France, 60870 Villers-Saint-Paul, Salle Georges Brassens, 136 rue Aristide Briand, le Comité des Fêtes organise son 6ème Salon Toutes Collections de 8h00 à 18h00.

22 octobre

France, 77270 Villeparisis, Centre Culturel Jacques Prévert, Place Piétrasanta, le Club Philatélique Villeparisis-Mitry-Mory organise son 24ème Salon Toutes Collections de 9h00 à 18h00.

22 octobre

France, 80410 Cayeux-sur-Mer, Salle des Fêtes, le Fustal Club de Cayeux organise sa 14ème

Bourse Toutes Collections de 9h00 à 18h00.

22 octobre

France, 60800 Crépy-en-Valois, Salle des Fêtes, rue Nationale, 11ème Bourse Multi-Collections de 9h00 à 17h00.

22 octobre

France, 71100 Chalon-sur-Saône, Salle Marcel Sambat, rue du Parc, 18ème Bourse Multi-Collections de 9h00 à 16h00.

22 octobre

France, 59232 Vieux-Berquin, Salle des Fêtes, l'Amicale Philatélique de Vieux-Berquin organise sa Bourse Multi-Collections de 9h00 à 17h00.

22 octobre

France, 69720 Saint-Laurent de Mure, Salle Concorde, place du 26/08/1944, 13ème Salon de la Carte Postale et Multi-Collections.

22 octobre

France, 59200 Tourcoing, Salle Georges Dael, 100 rue de Lille, les Collectionneurs Tourcoing et Environs organisent leur 26ème Foire des Collectionneurs de 9h00 à 17h00.

22 octobre

France, 85180 Château d'Olonne, Salle Plissonneau, LivrEbook organise son 2ème Salon des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

22 octobre

France, 77470 Trilport, Salle des Fêtes, Les Cartophiles du Pays de Meaux organisent le Salon des Collectionneurs de Ponton

d'Amécourt de 8h00 à 17h00.

22 octobre

France, 68100 Mulhouse, Parc des Expositions, 120 rue Lefèbvre, Salon de Collections de 9h00 à 17h00.

23 octobre

France, 34200 Sète, Salle Georges Brassens, l'Union Philatélique Sétoise organise son 13ème Salon Multi-Collections de 9h00 à 17h30.

28 octobre

France, 31470 Saint-Lys, l'Association Art Culture Patrimoine organise son 11ème Salon des Collections de 9h30 à 18h00.

28 & 29 octobre

France, 66400 Céret, Gymnase des Tilleuls, avenue des Tilleuls, l'Association Philatélique et Multi-Collections de Céret organise sa 16ème Rencontre Philatélique Catalane et Bourse Multi-Collections de 9h00 à 16h00.

29 octobre

France, 39140 Bletterans, Marché Couvert, Place de la Tourniole, François Murtin organise son 21ème Salon des Collectionneurs de Bletterans.

29 octobre

France, 50400 Granville, Salle de Hérel, Boulevard des Amiraux, l'Association des Collectionneurs Granvillais organise son Salon des Collectionneurs de 9h00 à 17h30.

29 octobre

France, 59830 Cysoing, Salle des Fêtes, 91, rue Aristide Briand, la Société Cysonienne d'Animation



Cercle Aérophilatélique Français

Association philatélique spécialisée en histoire de la poste aérienne

**L'histoire postale aérienne vous passionne :
rejoignez le Cercle Aérophilatélique Français.**

Vous y trouverez :

- Un Bulletin d'Information illustré, diffusé 3 fois par an, comprenant toujours plusieurs études historiques aéropostales.
- Des contacts entre collectionneurs et historiens, réunions mensuelles à Paris.
- L'accès au site internet dédié : www.aerophilatelie.fr.
- Des cessions amiables ou échanges de plis aux meilleures conditions.
- Des abonnements aux revues philatéliques, livres et catalogues à des prix préférentiels.



13 mars 1919 :
1^{er} vol Casablanca - Toulouse
par le Lt Lemaître et P.G. Latécoère

1^{er} septembre 1930 :
1^{re} traversée de l'Atlantique Nord
dans le sens Est-Ouest par
Dieudonné Costes et Maurice Bellonte.



Contact : Dominique PETIT
32, avenue de Normandie - 78000 VERSAILLES
Tél : 06 08 41 46 97
fd.petit@orange.fr

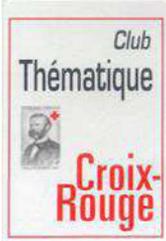
Culturelle organise sa 23ème Foire aux Collectionneurs de 9h00 à 16h30.

29 octobre

France, 62470 Calonne-Ricouart, Salle Youri Gagarine, rue du Marais, le Club des Collectionneurs de Calonne-Ricouart et Environs organise sa 7ème Bourse des Collectionneurs de 8h00 à 17h00.

29 octobre

France, 56520 Guidel, salle Kerprat, l'Amicale philatélique et cartophile de Guidel organise son 13ème salon multi-collections de 10h00 à 17h00.



Club Thématique Croix-Rouge

Renseignement et adhésion :

Président, Alain ISRAEL
20, rue Carnot
F-95690 Nesles la Vallée
Tél. : 01 34 70 63 33 et 06 08 24 79 22
rankindustrie@wanadoo.fr
www.clubthematiquecroix-rouge.fr

Le Club Thématique Croix-Rouge réunit les collectionneurs venus de tous horizons, épris du même intérêt pour la **Croix-Rouge** et la **philatélie**, son but :

- ♦ **Créer** les relations entre philatélistes.
- ♦ **Aider** les échanges et favoriser les collections sur les thèmes : l'histoire postale, la thématique, les cartes postales, les entiers postaux, la classe ouverte, la classe un cadre, la collection libre et la littérature.
- ♦ **Encourager** les études sur le thème Croix-Rouge mais aussi sur la Santé.
- ♦ **Participer** aux expositions et faire connaître le mouvement Croix-Rouge et la Croix-Rouge International.
- ♦ **Le Club Thématique Croix-Rouge vous propose** : une revue trimestrielle de 36 pages, trait d'union entre ses membres, elle contient un large éventail d'informations sur la vie du club, les actualités Croix-Rouge, les nouveautés du monde entier, des articles et des études inédits en philatélie, marcophilie, des offres de vente et d'achat, des nouvelles de la presse et de l'édition ...
- ♦ **Un service des nouveautés** : du monde entier.
- ♦ **Un service des échanges** : circulations de carnets à choix.
- ♦ **Des abonnements** : aux revues de la presse philatélique avec des tarifs préférentiels.
- ♦ **Des éditions** : de catalogues et études, qui représentent la plus importante littérature philatélique Croix-Rouge existante dans le monde.

LE PHILATELISTE CROIX-ROUGE

N'est pas vendu par abonnement mais inclus dans la cotisation annuelle du Club Thématique Croix-Rouge : adulte : 40,00 €, étranger : 45,00 €, jeune (moins de 18 ans) : 20,00 €.

ASSOCIATION PHILATÉLIQUE D'ETUDES POSTALES D'ALGÉRIE

PHIL-EA

- Deux bulletins et 3 cessions par an
- Réunions à Paris les Samedis après-midi



www.phil-ea.fr

Pour tout renseignement et adhésion
TEL : 01 47 82 33 18

association.phil.ea@gmail.com - jeanpierrelamarre@orange.fr



La Marianne de Decaris

Mise en circulation le 15 juin 1960, la Marianne de Decaris est un timbre qui a fait couler beaucoup d'encre, au propre comme au figuré. C'est en effet un timbre qui connaît de nombreuses variétés. Pourquoi ? Quelle est l'histoire de ce timbre ? C'est ce que nous allons tenter d'éclaircir.

Histoire d'un timbre

La Marianne de Decaris est mise en circulation le 15 juin 1960. Le but de ce timbre bicolore dessiné par Albert Decaris et gravé par Julien Piel est d'affranchir la lettre intérieure de 20 grammes. Ce n'est pas le premier timbre de Marianne en France, il succède aux Marianne de Fernex, de Dulac, de Gandon et

de Muller. Il aura une existence de 5 ans (17 juillet 1965) en tant que timbre d'usage courant. A l'issue de cette période, le tarif d'affranchissement ayant été modifié, les derniers stocks seront écoulés pour l'affranchissement des entiers postaux.

Sur cette page

France 1960, timbre Marianne de Decaris.



Les artistes

Albert Decaris n'en est pas un novice quand il dessine cette Marianne. L'artiste français, formé à l'école Estienne a déjà reçu de nombreux prix dont le prix de gravure de Rome en 1919. Il est à la fois illustrateur de livres (Shakespeare, Ronsard ou Chateaubriand, par exemple), décorateur d'intérieur (entre autres pour un palais de bois de l'Exposition Universelle de Paris de 1937) et créateur et graveur en philatélie. Parmi ses créations les plus célèbres, citons le « Paquebot Normandie », le « Cloître Saint-Trophime de Arles » ou la série des « Héros de la Résistance ». Après la Marianne, il réalisera encore de très nombreux timbres pour la France et d'autres pays, plus de 500 en tout ! Jules Piel n'est pas non plus un petit nouveau : ce

graveur ayant obtenu le prix de Rome en est à son dixième timbre, ce en plus des billets qu'il a réalisés. Parmi ses œuvres, on citera le « Maréchal Pétain », la « Marianne de Muller »...

La réalisation de la Marianne libre qui personnifie l'état français ne se passe pas comme prévu. Le timbre est censé être imprimé en taille-douce. Ce procédé soulignera les fines hachures du visage et ses courbes harmonieuses. Mais, en raison de la quantité de timbres à imprimer, l'imprimeur se désiste. Le timbre sera finalement imprimé suivant le procédé de typographie. Le rendu ne sera pas celui espéré par ses auteurs. Ce procédé d'impression créera de nombreuses variétés : une mine d'or pour les collectionneurs.



De haut en bas

France 1958, série « Héros de la Résistance ».

France 1935, Timbre « Paquebot Normandie ».

France 1935, timbre « Cloître de Saint-Trophime à Arles ».



Au bonheur des collectionneurs

Les variétés de la Marianne de Decaris sont nombreuses, nous l'avons déjà dit.

Deux types de ce timbre sont à distinguer : la différence principale réside dans le menton de Marianne. Pour le type 1, le menton est de la même longueur que la lèvre inférieure. Au contraire, sur le type 2, le menton est plus en avant que la lèvre.

Il existe aussi d'autres différences. Voici quelques exemples illustrés.

Attention, cette liste est loin d'être exhaustive et ne constitue qu'une vague indication de ce qu'on peut collectionner.

A noter également, ce timbre ne servit pas qu'en France. Surchargé E.A (Etat Algérien), il fut utilisé pour l'affranchissement algérien suite à l'indépendance de ce pays en 1962. Il servit également à la Réunion. Pour cette île, il porte la surcharge CFA.

Pour découvrir les timbres Marianne de Decaris en vente sur Delcampe

[CLIQUEZ ICI](#)

Sur la page de gauche, de haut en bas

France 1940-1941, série Pétain

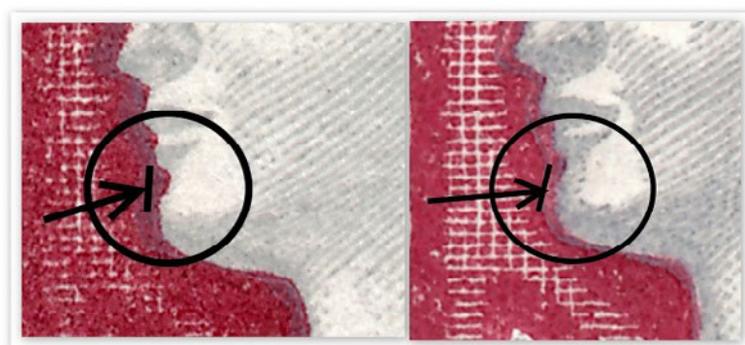
France 1955, série Marianne de Müller

Sur cette page, de haut en bas

Variété de timbre Marianne de Decaris, pli "accordéon"

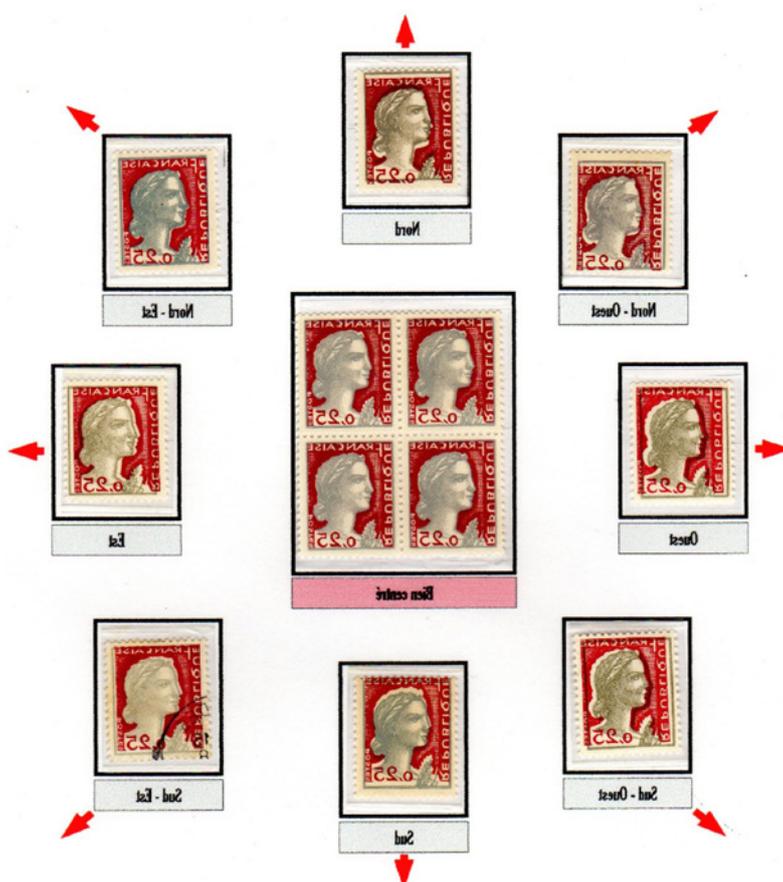
Marianne de Decaris, différenciation des deux types de timbres existants.

Marianne de Decaris, feuille représentant différentes variétés de timbres.



Type 1

Type 2





De haut en bas

Bloc de 4 timbres Marianne de Decaris surchargés EA pour l'Algérie

Bloc de 6 timbres Marianne de Decaris surchargés CFA pour La Réunion.



La Marianne de Decaris et ses 102 couvertures

G rard Gomez de l'ACCP

L'approche de ces petites histoires de carnets a rencontr  beaucoup de succ s. Comme nous vous annoncions qu'il y en a tant d'autres   d couvrir, nous allons la prolonger en proposant r guli rement un d cryptage de diff rents  pisodes ayant trait   l' volution,   la fabrication ou   la commercialisation des carnets.

Voici donc une histoire concernant la Marianne de Decaris qui vient compl ter le dossier qui la concerne.

Le 20 mai 1960, le Ministre et T l communications de l' poque, Michel Maurice-Bokanowski, communique sur l'orientation qu'il entend donner pour la fabrication des timbres   usage courant «... il est d cid  que le timbre-poste de 0,25 NF, dont l'utilisation est la plus importante, serait d sormais imprim  en taille-douce, bien que ce proc d  soit un peu plus on reux que la typographie ... Etant donn  l'obligation de faire fabriquer et installer de nouvelles presses   l'imprimerie des timbres-poste, l'impression en taille-douce d'un timbre   0,25 NF ne pourra pas commencer avant la fin de l'ann e 1961.»



(1) Le carnet S 4-64 est imprim  sur un papier avec gomme parfum e   l'anis ! ...   consommer avec mod ration. Caricature de Ren  CHAG.



(2) Une des toutes dernières dates des carnets

Il est fait appel à plusieurs artistes pour le nouveau projet et c'est finalement celui d'Albert Decaris qui est retenu. Il y avait urgence car cette nouvelle Marianne de Decaris devait se substituer rapidement à La République à la Nef qui était particulièrement décriée.

L'établissement de deux poinçons est commandé à Jules Piel :

- l'un en taille-douce pour satisfaire aux décisions du Ministre,
- l'autre en typographie "à titre provisoire" en attendant l'équipement des matériels taille-douce.

A l'époque, les timbres à usage courant sont également commercialisés en carnets de format réduit (8 ou 10 timbres) pour l'alimentation de distributeurs mis à la disposition du public. L'émission en carnets est toujours un événement car sa fabrication et sa commercialisation nécessitent des aménagements par rapport aux timbres de feuilles. Des outils

spécifiques sont indispensables et leur mise au point pas toujours aisée.

En avril 1960, un marché auprès de la S.A.R.L. Machines Chambon est acté pour l'acquisition de 2 machines Chambon à fabriquer les carnets de 8 et 10 timbres-poste pour un montant de 240 000 NF.

Plusieurs faits étant venus perturber le choix du ministre, les carnets de type "fermés" ne verront finalement pas le jour avant la fin de 1962... et encore dans des quantités limitées sur une seule machine (la seconde n'étant sortie de chez le constructeur qu'en 1964 à l'occasion de l'exposition « Philatéc Paris » 1964 !). La nouvelle machine avait vocation à assembler les carnets avec des bobinettes de timbres imprimés par avant sur les presses taille-douce et des couvertures imprimées en flexographie sur un papier cartonné. On imprimait ainsi 10 carnets par révolution. Ils étaient commercialisés

sés pliés et encollés sur un coté de la couverture. Ce sont essentiellement des raisons techniques de mise au point qui expliquent amplement les retards. Il faudra attendre l'acquisition de nouvelles machines à partir de 1964 pour que la production de carnets fermés de 8 ou 10, puis 20 timbres, se généralise.

Conséquence inattendue, c'est un autre visuel de timbre gravé au type Coq qui garnira les premiers et rares carnets de 8 timbres fermés... et la Marianne de Decaris poursuivra sa carrière en typogra-

phie jusqu'au 17 juillet 1965, date de son retrait officiel. C'est ce que l'on pourrait appeler du provisoire qui dure.

Ce qui lui permettra cependant de "faire une belle carrière" car, outre les carnets de 8 timbres à l'ancien format (5), ce ne sont pas moins de 102 couvertures de carnets de 20 timbres (6 & 7) qui verront le jour en 5 ans pour des impressions réalisées entre le 31 mai 1960 et le 28.12.1964. Une vraie mine pour les collectionneurs de publicité.

Bibliographie : Marianne de Decaris - Etude monographie par Jean-Luc Trassaert 2001 Pour aller plus loin : site de l'A.C.C.P <http://www.accp-asso.com/> ou prendre contact avec son Président Jacky Girard 21 rue du héron cendré 95290 - L'Isle Adam

Publicité sur Couvertures de Carnets T-P.

N° de Car- et de série	Annonces et objet de la publicité	Quantité demandée	Emplacement de la publicité	Quantité livrée	Remarques
Année 1963	La Compagnie				
6-223	d'Assurances	2.500.000	Pages 1 et 4	2.517.884	
	Général				
	sur la Vie				
6-03	Mullaux G.				



(3) Fiche de fabrication remise à l'annonceur qui indique le tirage relatif à sa publicité. Le carnet accroché est démonétisé par un tampon ANNULE apposé



Les boites de valeur déclarée en France

Laurent BONNEFOY de l'Académie de philatélie

Etude reprise avec l'aimable autorisation de l'Académie de Philatélie de France, parue dans "Documents Philatéliques, la revue de l'Académie de Philatélie, n°215, 2013."

L'une des catégories d'envois postaux les plus originales, les boites de valeur déclarée (dénommées aussi « boites avec valeur déclarée ») sont quelque peu négligées par les collectionneurs, notamment en raison de leur état souvent médiocre et parce qu'elles ne peuvent pas être insérées dans les albums ou les cadres d'exposition¹.

Succédant aux « valeurs cotées »², les boites de valeur déclarée sont créées par l'article 8 de la loi du 25 janvier 1873, après un projet de loi présenté le 21 mars 1872 afin de traiter de manière identique lettres et boites contenant des valeurs. L'instruction n° 79, publiée au bulletin mensuel de l'administration des Postes (BM) n° 46 supplémentaire de janvier

1873, commente cette loi et donne quelques précisions supplémentaires. Elle reconnaît, notamment, qu'il s'agit surtout d'une nouvelle dénomination et d'une assimilation d'un type d'envoi particulier, celui des bijoux et objets précieux, aux lettres renfermant des valeurs déclarées.

1. Sauf à l'état démonté (comme dans les présentations thématiques « L'arbre » de Jean-Claude Roussel et « De la pierre au joyau » de Bernard Jimenez).

2. Voir l'article paru dans le n° 210 du 4e trimestre 2011 de « Documents Philatéliques ».

Le régime intérieur jusqu'en 1995

La nature de l'emballage

Bien que la loi ne le précise pas, les boîtes sont alors en bois. Adrien Ffault, dans la sixième édition de 1897 de son « Manuel postal », le souligne très justement en excluant le carton pour son manque de solidité et le fer-blanc parce que la cire y adhère mal et que les cachets peuvent en être détachés sans qu'ils ne soient brisés ! Mieux, Ffault publie le texte intégral de la circulaire n° 8 du 15 mai 1869 relative à la « solidité et à la confection des boîtes employées pour l'expédition des valeurs cotées » où seul le bois est cité.

Le métal est un matériau qui n'est donc pas interdit, mais qui n'est en fait pas traditionnellement employé par les principaux usagers de boîtes, les bijoutiers et horlogers (fig. 1). Un plastique très résistant est également prévu à titre expérimental par la circulaire du 27 décembre 1976 parue au bulletin officiel des PTT (BO) n° 765 Po 44 de 1976.

Surtout, l'administration postale impose, dès le début (article 8 de la loi du 25 janvier 1873), l'épaisseur de parois minimale de 8 mm pour assurer la garantie d'une indemnité en cas de perte ou de spoliation.

Elle tolère une moindre épaisseur mais « aux risques et périls » des expéditeurs. L'article 1er d'un arrêté du 9 juin 1951, texte paru au Journal Officiel du 15 juin et repris dans une note du 7 décembre de la même année publiée au BO sous le n° 313 Po 62, conserve ce minimum de 8 mm pour les envois ne dépassant pas 5 kg et dont la plus grande dimension ne dépasse pas 20 cm et l'augmente à 12 mm pour les autres envois à partir du 1er janvier 1952.

Une note du 2 août 1933, parue au BO n° 25 du 1er septembre 1933, recom-

mande d'accepter « des caissettes en bois dont les arêtes sont renforcées au moyen de cornières en métal ».

En plus du matériau, l'instruction n° 79 déjà citée exige que les deux faces principales des boîtes « devront être garnies, au côté de la fermeture et au côté opposé, de feuilles de papier blanc couvrant toute leur surface et y adhérant fortement ». La face supérieure, celle qui comporte la fermeture, souvent constituée d'une plaque coulissante, est destinée à recevoir l'adresse du destinataire, l'indication de la valeur déclarée, les timbres-poste représentant l'affranchissement, les griffes et étiquettes du service postal. La face inférieure reçoit les timbres à date des bureaux de passe et de destination, ce qui explique l'exigence d'utilisation de papier blanc par souci de lisibilité et de netteté des empreintes.

En pratique, les figurines seront fréquemment apposées sur une autre face que celle supérieure et même parfois sur plusieurs faces en raison des faibles dimensions des boîtes.



fig. 1 : ensemble de boîtes reçues par un horloger mayennais dans les années 1930-1960



Les dimensions

Initialement, les maxima de dimensions sont identiques à ceux des valeurs cotées : 5 cm en hauteur, 8 cm en largeur et 10 cm en longueur. L'article unique de la loi du 9 avril 1887 porte ces seuils « à 10 centimètres uniformément en tous sens » pour donner satisfaction aux fabricants d'horlogerie. L'article 5 de la loi du 13 avril 1892 triple le maximum en ce qui concerne la longueur. L'article 1er du décret n° 2337 du 27 août 1943 du gouvernement de Vichy étend les dimensions maximales des boîtes à celles fixées pour les lettres et paquets clos, c'est-à-dire, depuis le 1er septembre 1935, en application de l'article 1er de l'arrêté du 20 juillet 1935, à 60 cm maximum pour la plus grande dimension sans que la somme des trois ne dépasse 90 cm. L'arrêté du 9 avril 1954 ne modifie pas ces mesures maximales mais fixe un minimum de 10 cm en longueur et de 7 cm en largeur. Une note du 8 juillet 1954 parue au BO sous le n° 194 Po 34 précise que la date d'application fixée par 1er juillet 1955 « concerne tous les objets de correspondance, y compris les boîtes V. D. ». Enfin, l'article 1er de l'arrêté du 25 août 1971 porte le total maximal des trois dimensions à 1 mètre.

Une tolérance de quelques centimètres est accordée aux envois isolés émanant de particuliers.

Le poids

Alors que les valeurs cotées ne pouvaient pas dépasser 300 grammes, la loi de 1873

ne fixe aucun maximum pour les boîtes de valeur déclarée.

C'est l'une des seules catégories d'envois postaux dont le poids n'est pas limité par la loi de finances du 8 avril 1910. C'est seulement avec l'article 1er du décret n° 2337 du 27 août 1943, cité ci-dessus pour les dimensions, qu'un poids maximum est fixé, à 15 kilogrammes. Ce seuil ne fut ramené à 5 kilogrammes³ que le 2 novembre 1976, par application de l'article 4 du décret n° 76-698 du 27 juillet 1976.

Les instructions internes précisent que chaque boîte doit être soigneusement pesée et que le poids exact doit être inscrit en grammes, à 50 centigrammes près, dans le cadre du timbre descriptif ou, à défaut, sur l'envoi à l'angle gauche supérieur de la suscription.

Le contenu

S'il n'y a pas de vérification préalable puisque les boîtes sont présentées « closes d'avance » (au contraire des valeurs cotées qui devaient être déposées à découvert), l'instruction n° 79 prévoit un contrôle à destination « sur ordre formel de l'Administration » prévu par le dernier paragraphe de l'article 9 de la loi du 25 janvier 1873.

Une note parue aux pages 571 et 572 du BM n° 93 de décembre 1876 précise d'ailleurs que des vérifications ont eu lieu à diverses reprises⁴.

La loi de 1873 restreint le contenu aux bijoux et objets précieux et son article 9 énumère les interdictions formelles : pas

3. Il convient de corriger ce qui a été écrit en haut de la page 30 de l'article intitulé « Quel est le poids maximal d'un envoi postal ? » paru dans le n° 199 du 1er trimestre 2009 de « Documents Philatéliques ».

4. Deux notes aux BM de février et mars 1877 (pages 59 et 119) font état de jugements, le 27 décembre 1876 et le 20 février 1877 respectivement, de tribunaux jurassiens qui ont infligé 150 francs d'amende à deux lapidaires ayant inséré chacun une lettre dans leur boîte de valeurs déclarées !

de monnaies françaises ou étrangères et pas d'insertion de lettres.

Il faut attendre une note parue page 390 du BM n° 13 de septembre 1912 pour savoir ce que l'administration postale entend par « objets précieux », même si cela s'applique surtout dans le régime international : elle admet que cela couvre tous les objets qui ont une valeur marchande dépassant celle des échantillons. Une décision ministérielle du 26 décembre 1905 avait entretemps autorisé les monnaies n'ayant plus cours.

Des lettres peuvent enfin être insérées dans les boîtes à partir du 13 septembre 1919 (application de l'article 9 de la loi de finances du 12 août 1919).

Les billets de banque, valeurs-papiers de toute nature et tous les objets de valeur intrinsèque sont légalement admis à partir du 14 juillet 1922.

Le radium et ses produits dérivés sont ajoutés par la note du 6 septembre 1943. L'article 2 de l'arrêté du 9 juin 1951, repris dans une note du 7 décembre 1951 parue au BO sous le n° 313 Po 62, semble autoriser les monnaies d'or et d'argent mais exige qu'elles soient préalablement insérées dans un sac ou sachet clos en tissu résistant placé à l'intérieur de la boîte ! Pourtant, le code des postes et télécommunications créé en 1952, année d'entrée en vigueur de cet arrêté, continue de les exclure explicitement des boîtes au 4° de l'article 65 (puis au 2° de l'article D 55 à partir de 1962).

Il faut attendre la mise en vigueur de l'article 3 du décret n° 79-466 du 7 juin

1979 pour que l'expression « à l'exclusion de » soit remplacée par « y compris les » à propos des monnaies.

Le décret n° 91-263 du 7 mars 1991 va même autoriser l'insertion de pièces dans les lettres avec valeur déclarée (qui peuvent prendre la forme de boîtes).

Le scellement

Celui-ci est effectué par l'expéditeur seulement, contrairement aux valeurs cotées.

L'instruction n° 79 de 1873 fixe les mêmes conditions que pour les lettres avec valeur déclarée (cachets de cire fine de couleur uniforme portant une empreinte en relief ou en creux reproduisant un même signe particulier) mais elle y ajoute, outre le papier blanc cité plus haut, « un croisé de ficelle solide » retenu et scellé par les cachets de cire apposés sur les faces latérales (fig. 2). Comme dans d'autres catégories, ce sont les directives



fig. 2 : deux faces d'une boîte de 1953 avec son croisé de ficelle intact.



de l'UPU qui vont donner plus de détails sur la présentation du scellement. En l'occurrence, c'est le point 5 de l'article II du « Règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de l'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée », établi lors du congrès de Vienne le 4 juillet 1891, qui précise que le croisé de ficelle ne doit pas comporter de nœuds intermédiaires et que ses deux bouts sont réunis sous un des cachets. Les boîtes comprennent donc toujours au moins quatre cachets de cire : au moins un par face latérale. Cette procédure pouvant paraître complexe, des ouvrages d'enseignement professionnel proposent, dès la fin du 19^e siècle, des illustrations de confection de boîtes. (fig. 3). Beaucoup plus tard, l'Administration admet un système de cerclage constitué

de deux rubans de matière plastique rugueuse thermosoudés qui remplacent le croisé de ficelle (instruction du 9 juillet 1984 publiée au BO sous le n° 185 Po 30). Cependant, elle exige toujours le scellement à la cire sur chaque face latérale afin de maintenir en place les rubans.

La déclaration de valeur

L'article 8 de la loi de 1873 a fixé un minimum de valeur déclarée de 50 francs (contre 30 pour les valeurs cotées). Jaccotey en souligne justement les inconvénients dans son « Traité de législation et d'exploitation postales » de 1891. Il propose d'accepter « les déclarations si minimales qu'elles fussent » afin d'éviter les inexactitudes et de limiter les risques pour l'Administration.

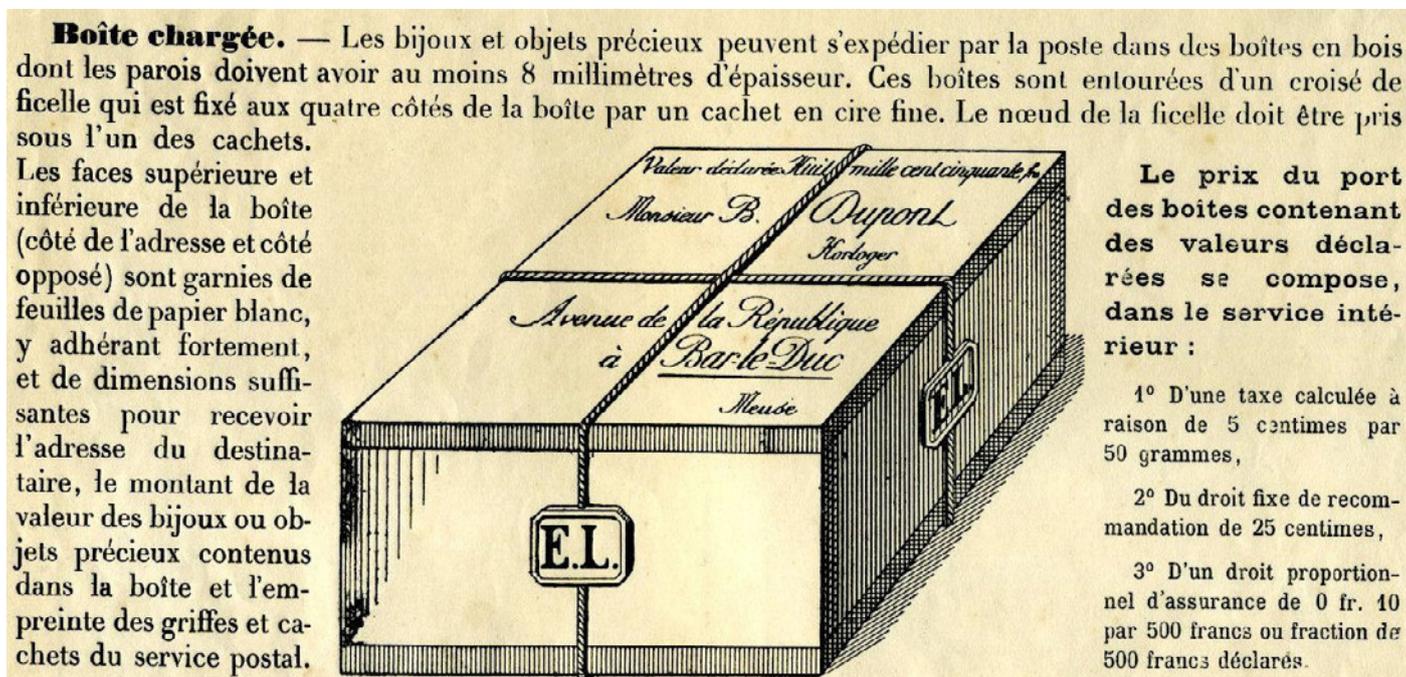


fig. 3 : détail d'une affiche de 1927 apposée dans des bureaux de poste.

Il a été écouté puisque l'article 5 de la loi du 13 avril 1892 supprime ce seuil.

L'article 10 de la loi de 1873 avait également fixé un maximum de 10 000 francs (dix fois celui des valeurs cotées). Ce montant important resta longtemps en vigueur, jusqu'au 12 septembre 1919 précisément. Le lendemain fut en effet appliqué, notamment, l'article 8 de la loi de finances votée un mois plus tôt, article qui stipule : « la déclaration des valeurs insérées, soit dans les lettres, soit dans les boîtes expédiées par la poste, est autorisée jusqu'à concurrence du montant total de ces valeurs ».

Concrètement, cela signifie qu'il n'existe plus de maximum de déclaration. Cette situation va durer moins de trois ans, en raison des risques accrus de vol. Le 14 juillet 1922, en effet, en vertu de l'article 2 de la loi du 30 juin 1922 et du a) de l'article 1er de l'arrêté interministériel d'application de la même date, une « limite de garantie » est fixée à 20 000 francs. Par contre, le seuil fut limité à 1 000 francs en ce qui concerne les documents dépourvus de valeur intrinsèque qui venaient d'être admis, comme pour les lettres (circulaire n° 1874 du 5 juillet 1922 publiée au BO n° 15 de 1922).

L'article 1er du décret n° 846 du 16 avril 1943 porte le maximum de déclaration de valeur à 100 000 francs par envoi. Le seuil suit alors celui des lettres avec valeur déclarée.

Dès les commentaires de l'article 8 de la loi de 1873 dans l'instruction n° 79, il est stipulé que le montant de déclaration

doit être exprimé en toutes lettres, en francs et en centimes, sur la suscription « comme sur les autres chargements de valeurs déclarées ».

Les textes ultérieurs, en particulier celui du Règlement de Vienne de 1891, ajouteront que cette inscription se fait « sans rature ni surcharge même approuvée ».

Le dépôt

Les boîtes sont obligatoirement déposées closes aux guichets des bureaux de poste.

Le rôle des fonctionnaires des postes est le même que pour les lettres avec valeur déclarée, mais ils doivent redoubler d'attention sur le mode de fermeture et de scellement (fig. 4).

Des rappels d'instructions sont régulièrement publiés au BM et soulignent la vigilance nécessaire des guichetiers avant la



fig. 4 : face inférieure d'une boîte de 1960 avec constat de rupture de ficelle.

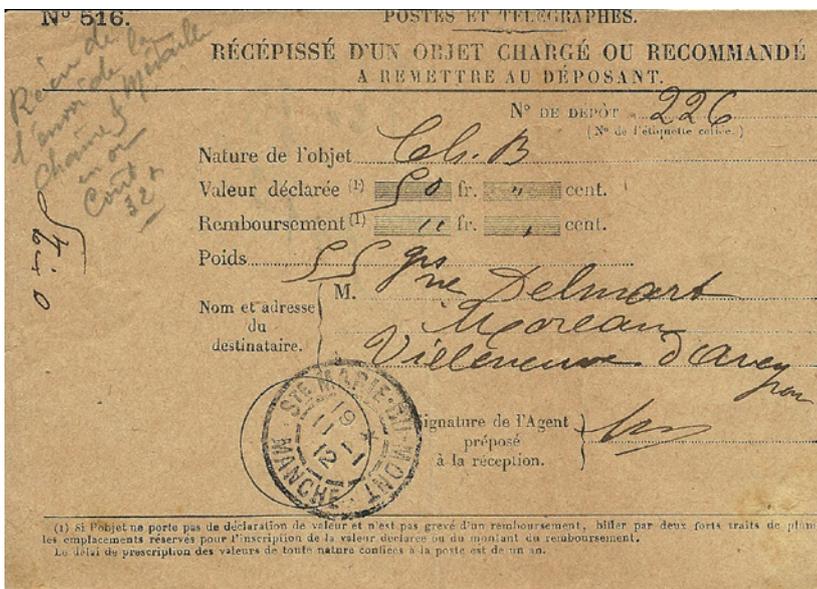


fig. 5 : récépissé n° 516 d'une boîte (abréviation « ChB ») déposée le 11 janvier 1912.



fig. 6 et 6 bis : récépissé n° 517 bis (spécifique aux valeurs déclarées, modèle de 1962) d'une boîte de 708 g enregistrée par une machine CAMP de Nice Place Wilson fin 1965.

prise en charge des boîtes.

La prise en charge donne lieu à la délivrance d'un bulletin valant récépissé (fig. 5) qui sert en cas de réclamation. Ce bulletin frappé du timbre à date, outre les mentions habituelles, doit comporter le montant en toutes lettres de la valeur déclarée, le poids, le nombre, l'empreinte et la couleur des cachets de cire.

Les machines à affranchir citées plus haut emploient le sigle « BV » (fig. 6 et 6 bis), qui s'impose peu à peu à la place de « ChB » ou « CHB », par application de la circulaire du 20 juin 1957 parue au BO, texte qui comporte un renvoi de bas de page citant le sigle provisoire « VD » pour les machines modèle CAMP mises en service avant la décision (fig. 7).

Profitant de la mécanisation de l'enregistrement des chargements qui l'oblige à revoir toute la contexture de la « preuve de dépôt », l'Administration modifie également le verso de ce récépissé pour y faire apparaître les nouvelles abréviations (voir fig. 6 bis).

Les tarifs

L'article 8 de la loi de 1873, toujours lui, prévoit que les boîtes « acquittent le droit fixe de chargement de 50 centimes et une taxe de 1 % de leur valeur jusqu'à 100 francs et de 50 centimes par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs ».

Le minimum de déclaration étant de 50 francs, les boîtes sont donc taxées à 1 franc minimum. Cependant, ces taxes sont indépendantes du poids qui, rappelons-le, n'est pas limité pour cette

catégorie. Jaccottey ne manque pas de relever l'anomalie et estime qu'avec l'augmentation des dimensions en avril 1887, « le poids de ces récipients, ordinairement rempli de matières métalliques, peut s'élever, pour un volume de 1 décimètre cube, à plusieurs kilogrammes ».

L'Administration corrige son erreur avec l'article 5 de la loi du 13 avril 1892, applicable le 1er juillet 1892, qui fixe une « taxe progressive et un droit fixe applicable aux échantillons recommandés du même poids » en plus du droit d'assurance, soit 10 centimes par 500 francs ou fraction pour ce dernier, 25 centimes de droit de recommandation et 5 centimes de port par 50 grammes ou fraction.

L'article 22 de la loi du 30 décembre 1916, applicable le 1er janvier 1917, porte le droit d'assurance à 20 centimes jusqu'à 500 francs puis 10 centimes par 500 francs supplémentaires ou fraction (comme pour les lettres) et le port à 10 centimes jusqu'à 50 grammes, le reste étant inchangé.

L'article 9 de la loi du 12 août 1919, qui entre en vigueur à partir du 13 septembre 1919, applique une tarification uniforme aux lettres et aux boîtes qui, dorénavant, ne suivent plus le tarif des échantillons⁵. Les lettres étant limitées en poids, la progression du tarif du port des boîtes au-delà du plafond reste la même : + 15 centimes par 50 grammes supplémentaires ou fraction jusqu'en mars 1920, par 100 grammes ensuite. Les textes publiés dans les BO des années 1920 ne sont toutefois pas assez explicites en la mati-

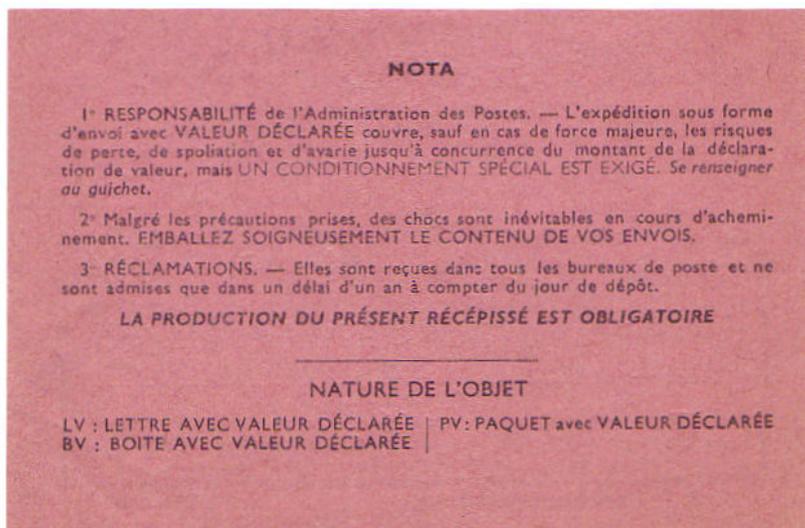


fig. 6 et 6 bis : récépissé n° 517 bis (spécifique aux valeurs déclarées, modèle de 1962) d'une boîte de 708 g enregistrée par une machine CAMP de Nice Place Wilson fin 1965.



fig. 7 : récépissé similaire au précédent pour une boîte de 266,5 g enregistrée par une machine CAMP type « P50 » (première version) du même bureau début 1965.

5. Se reporter aux ouvrages et sites internet sur les tarifs postaux pour les montants perçus à partir de 1919.

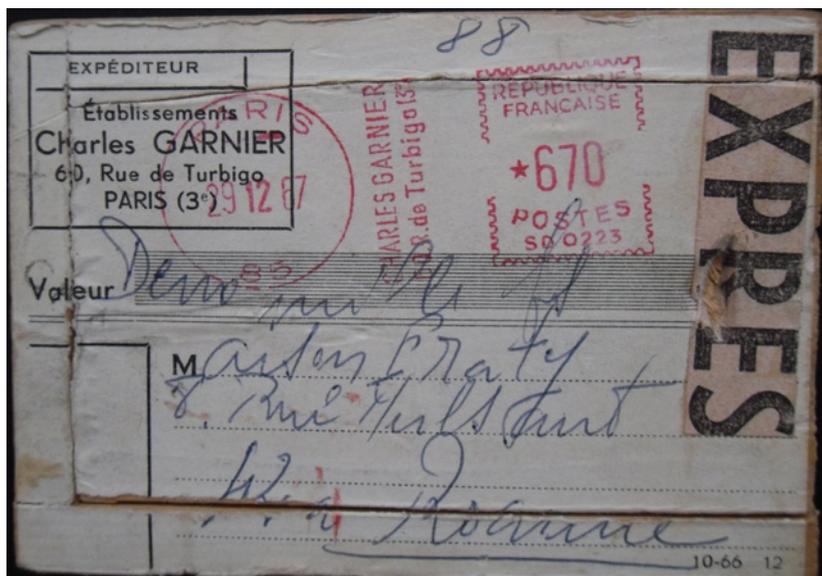


fig. 8 : dessus d'une boîte expédiée par exprès fin 1967 de Paris pour Roanne.



fig. 9 : boîte expédiée le 9 janvier 1923 depuis le bureau spécial Paris 80 bis dédié aux expéditions du magasin « Au Bon Marché » pour Lorient, avec valeur déclarée de 900 F et contre remboursement de 18 F.

ère, c'est pourquoi la note du 29 juillet 1933 parue au BO n° 24 du 21 août 1933 indique clairement qu'il convient d'ajouter 40 centimes par 100 grammes supplémentaires ou fraction au-delà de 2 kg, seuil maximal des lettres d'alors.

Les options

Comme beaucoup d'autres catégories, les boîtes de valeur déclarée sont accessibles à d'autres services optionnels du régime intérieur :

- l'avis de réception : si l'article 7 de la loi étendait cette faculté aux objets recommandés, il ne la prévoyait pas pour les boîtes alors que les valeurs cotées pouvaient en bénéficier. L'omission fut vite réparée par une annotation à l'article 296 de l'IG publiée page 174 du BM n° 61 d'avril 1874. La formule de l'avis, complètement modifiée à partir du 1er juillet 1892, porte imprimée la mention « Lettre, boîte, objet » au bas dans le renvoi ;

- l'express : dès la création de ce service, le 25 mars 1892, les boîtes y étaient admises (fig. 8) ;
- le contre remboursement : là encore, dès sa création le 1er octobre 1892, cette option était envisageable pour les boîtes, mais une restriction à la fois en poids (500 grammes) et en valeur (2 000 francs) gênait le commerce ; à la suite d'une intervention de deux chambres syndicales des métiers d'HBJO 6, un additif à l'instruction n° 426 sur le nouveau service, paru au BM n° 3 supplémentaire de mars 1893, leur permet de dissocier le

6. Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Orfèvrerie.

montant de la valeur déclarée (maximum 10 000 francs) de celui du remboursement en ce qui concerne leurs envois de bijoux et objets précieux (fig. 9) moyennant le paiement du droit d'assurance sur le total des deux valeurs.

Par contre, ni la levée exceptionnelle ni la taxe d'urgence ne pouvaient s'appliquer aux boîtes.

L'application tardive (le 1er décembre 1927 seulement) de l'article 93 de la loi de finances du 30 juin 1923, qui admet les paquets-poste clos de toutes catégories à la déclaration de valeur, ne va pas vraiment bouleverser les habitudes des commerçants spécialisés, d'autant que le montant est plafonné à 1 000 francs pour ces envois.

La réforme à partir de 1995

Une révolution dans le régime intérieur va intervenir dans le courant de l'année 1995, avec un changement important dans la présentation.

L'instruction du 24 mars 1995 publiée au Bulletin de La Poste de 1995 met en service dans le régime intérieur une liasse

similaire à celle des envois recommandés utilisée depuis 1990 (fig. 10) et surtout une pochette sécurisée pour améliorer « la fiabilité du conditionnement et de la sécurité ».

Elle mentionne en introduction que « les objets conditionnés et présentés selon



fig. 10 : liasse collée sur une pochette contenant une boîte de moins de 500 g expédiée le 12 octobre 1995 de Mulhouse pour Besançon (tarif du 5 juillet 1993 : 16 F de port 5e échelon, 23 F de recommandation et 14 F d'assurance jusqu'à 4 000 F, soit un total de 53 F).

les anciennes règles seront acceptés jusqu'au 30 septembre 1995 », puis que « les expéditeurs souhaitant continuer à utiliser, entre autres pour des raisons esthétiques, les boîtes en bois avec cachet de cire, pourront continuer à le faire. Toutefois, ces boîtes devront être placées dans un emballage en carton ou en polystyrène, afin d'éviter toute perforation de la pochette ».

Comme l'a souligné Jean-Claude Coulon, « pour les bijoutiers et les banquiers, l'envoi d'une boîte était un exercice banal pour lequel ils étaient bien armés ».

Ces professions ont donc émis des réclamations, si bien que La Poste publiait une note repoussant au 31 décembre 1995 la date limite d'usage des anciens conditionnements et admettant que des dérogations ponctuelles pouvaient être envisagées au-delà de cette date.

De plus, les boîtes en plastique testées fin 1976 et agréées fin

1978 peuvent toujours être employées sans qu'elles soient insérées sous pochette.

Enfin, une autre tolérance est accordée aux envois volumineux dépassant les dimensions de la plus grande des pochettes agréées.

Ces pochettes finissent par s'imposer peu à peu mais, en réalité, les bijoutiers et autres professions habituées font de plus en plus appel à des transporteurs privés, d'autant que La Poste, soumise à la même législation que les transporteurs de fonds et de valeurs (parmi lesquels sont repris les bijoux, métaux précieux et monnaies ayant cours), cherchait à exclure de son offre les fonds. Elle y parvient tardivement, avec la publication du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013 qui abroge de très nombreux articles de la partie réglementaire du code des postes, dont l'article D 55 précité. Seuls les bijoux subsistent à l'article D 2 de ce code.

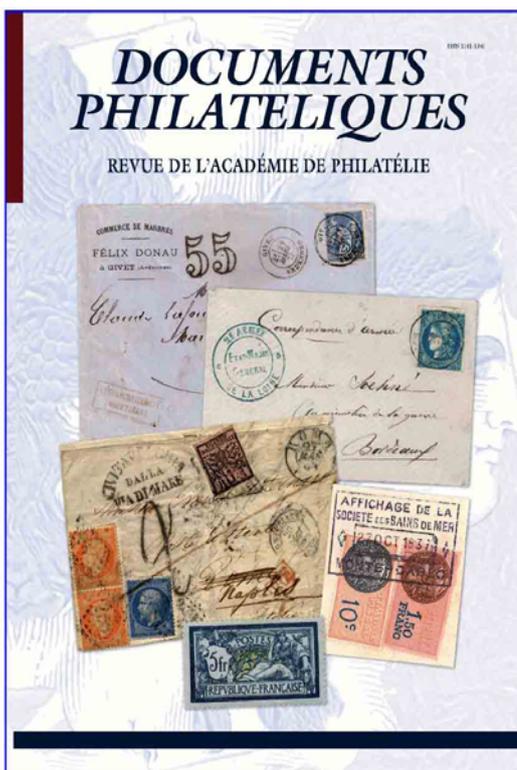
Depuis l'application de l'article 21

de la loi n° 2005-516 du 20 mai 2005 qui modifie l'article L 26 du code des postes, toute déclaration frauduleuse d'une valeur différente de la valeur réelle du contenu est désormais sanctionnée pénalement.

Avec l'extinction progressive des boîtes, c'est une forme atypique d'article (emballage en bois, croisé de ficelle, papier blanc collé sur deux faces et cachets de cire fine sur les autres) qui disparaît de l'activité postale.

Elle laisse cependant aux collectionneurs des objets en trois dimensions qu'ils peuvent placer en vue sur des étagères, au contraire des lettres et des timbres-poste souvent cachés.

L'auteur remercie vivement Luc Guillard, Dominique Hardy et Bernard Jimenez pour leur aide iconographique et leurs informations précieuses.



DOCUMENTS PHILATELIQUES REVUE DE L'ACADÉMIE DE PHILATÉLIE

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

Vous aimez les timbres-poste et l'histoire postale, DOCUMENTS PHILATELIQUES offre depuis 1959 à ses lecteurs des articles originaux et des études de référence dans tous les domaines de la philatélie.

L'abonnement annuel comprend les 4 numéros de l'année qui paraissent les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre. Revue de format A4, 40 pages, toute en couleurs.

Un index des articles par auteur et par ordre de parution est disponible sur notre site Internet à l'adresse : <http://www.academiedephilatelie.fr>

Pour votre **première année d'abonnement**, nous avons le plaisir de vous proposer un **TARIF RÉDUIT À 30 €**
(au lieu de 40 €, soit 10 € de réduction)

Méthodes de paiement :

- virement bancaire : Académie de philatélie.
IBAN: FR85 2004 1000 0101 4366 3L02 062 BIC: PSSTFRPPPA
- PayPal sur l'adresse academie.philatelie@gmail.com (ajoutez 2 € pour les frais)
- chèque en euros tiré sur une banque française à l'ordre de l'Académie de philatélie adressé à Brigitte Abensur, 8 rue des Fossés, 5700 Pont-à-Mousson FRANCE.



Les faux de propagande ou comment véhiculer une idéologie à travers la philatélie ?

Le sujet des faux intéresse plus d'un philatéliste. D'abord, un homme averti en veut deux, ensuite les techniques utilisées par les faussaires ont quelque chose de fascinant. On peut catégoriser les faux de trois manières différentes : les faux pour tromper la poste, les faux pour tromper les collectionneurs et les faux de propagande.

Les faux pour tromper les collectionneurs sont les plus classiques : reproduction de timbres rares, ajout d'une fausse surcharge sur un timbre authentique ou même création d'un nouveau timbre inexistant, les moyens utilisés sont variés. Pour en savoir plus sur les faux pour tromper les collectionneurs, je vous propose

de consulter l'article sur Sperati (Delcampe Magazine n°0) et celui sur Taylor (Delcampe Magazine N°9).

Les faux pour tromper la poste servent à affranchir le courrier à moindre coût. Leur fonctionnement est simple : le faussaire réalise une quantité de timbres qu'il revend à un prix inférieur au prix

légal du timbre créant une arnaque au service public.

Enfin les faux de propagande auxquels nous allons nous intéresser sont créés pour faire passer un message aux populations. Ils reproduisent un timbre quasiment à l'identique mais légèrement différent dans le but de faire connaître leurs idées.



« Futsches Reich » !

L'un des faux de propagande les plus connus est le « Futsches Reich » (signifiant « Reich fichu ») réalisé dans le cadre de l'opération « Corn Flakes ». Ce timbre représentant Hitler de profil avec un visage à moitié squelettique fut créé par les Américains en février 1945. Son but était de démotiver les populations allemandes et autrichiennes par rapport à la guerre en faisant passer à travers le courrier classique des tracts et des journaux contre le régime nazi.

L'Office of Strategic Services monta l'opération. Elle reçut le nom de « Corn Flakes » en référence au petit-déjeuner apprécié des Américains, car c'est à l'heure du petit-déjeuner que l'on reçoit le courrier.

Cette opération était complexe. D'abord, il fallait que chaque lettre soit unique pour déjouer la vigilance de la Gestapo ou du service des postes nazies. Et puis surtout, il fallait faire en sorte que les sacs de courriers de propagande se mélangent au courrier normal. Afin d'y parvenir, les alliés bombardèrent des trains de courrier tout en larguant à basse altitude les sacs du courrier de propagande. Dans la panique et le courrier éparpillé, les Allemands ne faisaient pas attention et ajoutaient ces sacs au courrier traditionnel qui avait échappé à l'assaut.

L'opération fut menée du 5 février au 31 mars 1945. Sur cette période, 10 missions furent tentées dont 9 furent couronnées de succès. 5000 lettres seraient ainsi entrées dans le circuit du courrier des Allemands. Evidemment trouver une enveloppe portant ce timbre est une pièce de collection rare.

Sur cette page

Faux et authentique timbre allemand « Deutsches Reich ».

Quand de Gaulle remplace Pétain !

Un autre faux de propagande célèbre fut créé en France, à Nice plus précisément. Le faux « Pétain de Nice ». Réalisé par le réseau de résistance « Combat » en 1943, ce timbre représente le général de Gaulle, symbole de la Résistance française de profil à la place du Maréchal Pétain, dirigeant de la France de Vichy.

L'équipe des résistants d'Alpe Maritime obtint l'aide d'un imprimeur de Nice, l'imprimerie « Champamon » pour réaliser ces faux de propagande. Un second tirage aura lieu à l'imprimerie « Pontara ». Les timbres ont circulé sur des courriers entre le 22 et le 30 juillet 1943 sur du courrier principalement local. Le timbre a des variétés de couleurs mais aussi de dentelures.



De haut en bas

Faux et authentique timbre « Pétain type Bersier ».
Feuille de 9 timbres « Faux de Nice » non-dentelés.
Feuille de 9 timbres « Faux de Nice » mal dentelés.



Le « de Gaulle de Marseille »

Nice n'est pas la seule ville de France à compter des patriotes prêts à utiliser la philatélie pour véhiculer l'image du général de Gaulle. A Marseille, la Résistance Phocéenne s'est lancée dans le même exercice en ajoutant un faux timbre de Gaulle entre deux timbres Pétain. Installé de trois quart dans un médaillon, le portrait du général est surmonté de « République Française » qui remplace les mots « Postes Françaises ». La signature de « J.Piel » est remplacée par une signature factice « J.Pill ».

Le tirage de cette bande ne dépassa pas les 2500 exemplaires. Les timbres auraient circulé à partir du début de l'année 1943. Les postiers du bureau de Saint-Giniez à Marseille jouèrent un rôle important dans ce cadre. En bon patriotes, ils oblitérèrent les timbres et acheminèrent les courriers concernés. Lorsque l'existence des faux fut découverte par la direction régionale des postes, celle-ci réagit par une circulaire qui fut distribuée dans les différents bureaux de poste. Toutefois, la circulaire ne fut pas spécialement suivie.

Des faux faux !

Etant donné la gravité des faits, ces timbres sont rarissimes. On devine aisément qu'ils furent supprimés par les destinataires des courriers craignant de se faire capter en possession de timbres de propagande. Attirant la convoitise des faussaires avides de tromper les collectionneurs, de fausses émissions de ces faux furent créées en Italie dans les années '90. Gérard de Morant fut l'un des premiers à attirer l'attention des collectionneurs sur ces faux. On les reconnaît grâce à l'empâtement de la signature « Bersier » sur les timbres de propagande et à la couleur trop claire de ceux-ci.

De haut en bas

Timbres « Faux de Gaulle de Marseille »

Comparaison entre l'authentique et le faux « Faux de Marseille »

Pétain et Laval

En faisant mes recherches sur Delcampe, je suis tombée sur un autre timbre à l'effigie de Pétain. Ce faux réalisé sur base de l'émission Prost de 1941 montre à côté du profil de Pétain, le visage de Laval diabolique. Pierre Laval fut le premier ministre du Maréchal Pétain sous le gouvernement de Vichy, du 18 avril 1942 au 19 août 1944. Ouvertement pro nazi, c'est à lui qu'on doit la sinistre rafle du Vel'd'Hiv' et le système de la « Relève » (pour un prisonnier de guerre récupéré, trois travailleurs français sont déportés en Allemagne), entre autres. L'homme était haï par la résistance et fut convaincu d'indignité nationale et condamné à mort à la fin de la guerre.

Ce timbre aurait été commandé, en 1943, par le BCRA, Bureau Central de Renseignement et d'Action de la France Libre. Il devait être imprimé par blocs de 20 exemplaires. Un tirage de 2000 exemplaires de ces blocs pour discréditer le gouvernement était prévu. Par crainte de représailles sur les familles des Français Libres, le projet fut interrompu.

Cet article est loin d'être exhaustif !

D'autres faux de propagandes existent et leurs histoires sont certainement tout aussi intéressantes que les timbres présentés dans cet article. Les faux timbres de propagande font partie de notre histoire postale. Ils prouvent que le courrier et la philatélie peuvent servir à véhiculer des idéologies et que les réseaux de Résistance n'ont pas manqué d'imagination pour faire passer leurs messages auprès des populations.

Remerciements à Alain Camelin de l'[ACTL](#) pour ses précieux conseils dans la réalisation de cet article.

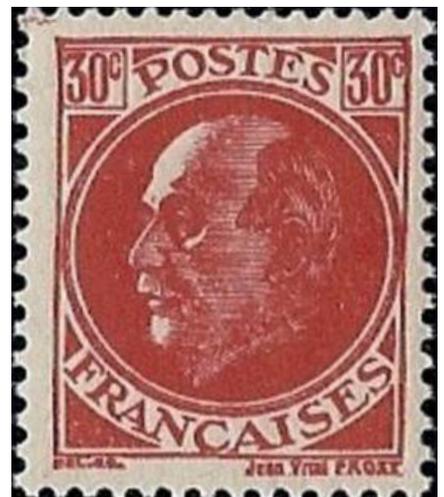
Pour découvrir les timbres faux de propagande en vente sur Delcampe

[CLIQUEZ ICI](#)

De haut en bas

Faux et authentique timbre « Pétain ».

Faux et authentique timbre italien Hitler et Mussolini.





Rencontre avec Alain Camelin

Né à Paris le 2 juillet 1943, Alain Camelin a une formation d'électromécanicien. Son parcours professionnel l'a mené à la chimie, les plastiques, puis les appareils de mesures, la plomberie et le chauffage central pour terminer par la climatisation. Depuis quelques années, cet ingénieur chef de projet et de directeur technique d'une société d'électricité profite d'une retraite bien méritée ! Spécialisé dans la philatélie et l'histoire postale de la Libération, il a accepté de nous présenter sa collection.



“

Ma passion pour cette thématique découle du contexte historique qui entoure chaque émission. ”

Comment êtes-vous tombé dans la philatélie ?

Comme beaucoup de gamins, vers l'âge de 8 ans j'ai découvert les timbres. En effet, par sa profession dans l'édition, ma mère dépouillait le courrier venu pratiquement du monde entier et plus particulièrement des colonies françaises. Celle-ci me donnait tous les timbres qu'elle récupérait. Par ailleurs, j'avais découvert dans les archives de la famille un album de feuilles de dessins Canson rempli de timbres du monde entier. Cet album avait une histoire et mon frère me l'a révélée. En effet, il l'avait récu-

péré, en juin 1940, dans une voiture en feu faisant partie d'un convoi de civils bombardé sur la route près de Dreux. Tous les occupants avaient été tués dont un enfant de son âge. Je me souviens que la couverture et les tranches de cet album portaient des traces de brûlures, je l'ai conservé très longtemps. Egalement, j'ai découvert un petit carnet écrit de la main de ma mère, racontant son parcours avec ma sœur pendant l'exode, de Paris à Saint Jean d'Angéles.

De ce jour, j'ai ramassé tout ce que je pouvais trouver sans idée préconçue. J'achetais également avec

mon faible argent de poche quelques timbres des colonies chez un marchand près de chez moi. Mon premier catalogue de timbres m'avait été donné par un abbé canadien. A cette époque le monde était couvert par seulement 3 volumes ! Avec ma mère, nous allions très souvent nous promener sur les quais de Seine entre la Samaritaine et l'Hôtel de Ville. J'achetais, dans les années 50, des timbres français ayant une cote, au maximum, de 100f chez un bouquiniste philatéliste ainsi qu'au comptoir philatélique de la Samaritaine. Je continuais ainsi, vaille que vaille, jusqu'à l'armée. De retour de l'armée et pratiquement jusqu'à ma retraite, je ne me suis contenté que de mes deux abonnements de France et Monaco. J'avais abandonné le monde entier pour ne me consacrer qu'à ces deux pays. Je complétais ma collection en achetant mes timbres chez un marchand qui se trouvait rue de Rivoli.

A ma retraite, je me suis mis à compléter ma collection de France en achetant de plus en plus sur internet ou dans les expositions philatéliques parisiennes. Jusqu'à présent je n'étais dans aucune association jusqu'au jour où j'ai découvert les surcharges de la Libération. Le déclic venait de se produire ! C'est dans une vente sur offre de Bertrand Sinais que j'ai découvert cette thématique ainsi que les coordonnées de l'ACTL. Je m'y suis inscrit en 2009, ma première expérience d'une association philatélique.

Quels sont les axes principaux de votre collection ?

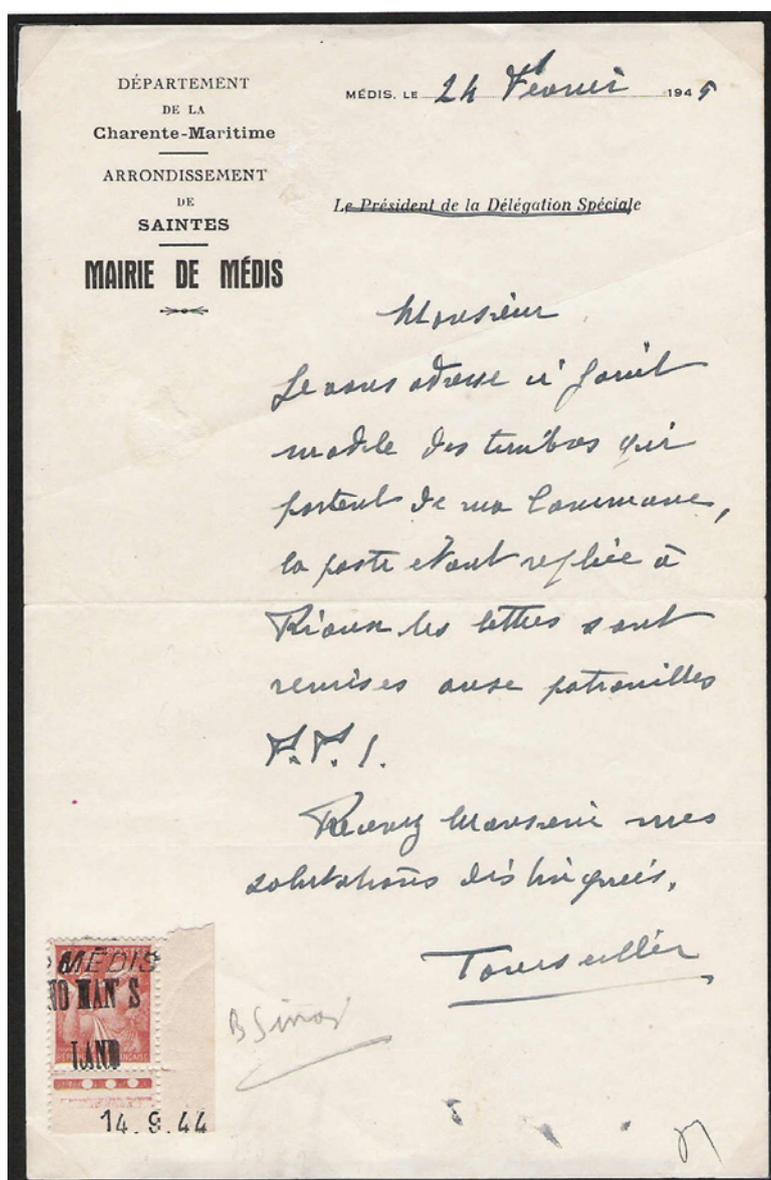
Ma famille me parlait assez souvent de cette sombre période de guerre. Ma mère et ma sœur des précautions qu'elles prenaient pour me protéger, mon frère de ses souvenirs de la Libération de Paris, de la balle d'un sniper qui avait failli tuer notre mère. Baigné par ces récits, je ne pouvais que m'intéresser à cette période. C'est ainsi que je me suis



De haut en bas

France 1941, bloc de 20 timbres 1f50 Bersier.

France 1944, feuille souvenir timbres de Franchise Militaire du Maquis Paul Claie signée par Vincent Auriol.



Médis, France 1944, lettre du maire de Médis.

mis très tardivement, à collectionner les timbres de la Libération. Ma passion pour cette thématique découle du contexte historique qui entoure chaque émission. Quelle soit reconnue officiellement, ou simple émission souvenir ou commémorative, pratiquement toutes peuvent être rattachées à l'Histoire de la Libération de sa ville d'émission. Pour cacher le visage de Pétain, l'idée d'apposer une surcharge pour masquer le visage du maréchal Pétain est venue très tôt, la première dès juin 1944. Les autorités locales, nouvellement mises en place, les comités de Libération, des personnalités de la Résistance, ont plus ou moins imposé les surcharges à la poste, pour la plupart certifiées par un constat d'huissier. Certaines ont été imposées par un certain Jacquier, pseudo dans la résistance, de Michel Debré.

Je recherche naturellement à posséder un maximum de type de surcharge, environ 200, avec si possible, des plis ayant circulés.

Avec qui partagez-vous votre passion ?

Je partage beaucoup cette passion, non seulement avec ma famille, qui essaie de ne pas trop me lancer sur ce sujet, mais pratiquement avec toutes les personnes que je rencontre. J'ai par exemple, recruté une adhérente pendant une réunion avec ma banque. Je ne manque pas une occasion de lier conversation, que ce soit dans les expositions nationales ou locales. Je m'adresse systématiquement aux personnes qui semblent s'intéresser à mes présentations, Dès que je vois des pieds stationner près de mes panneaux, je me précipite pour engager la conversation. Il m'est arrivé de poursuivre un dialogue pendant trois années de suite avec un même visiteur. Je réponds à toutes les questions qui peuvent m'être posées, que

ce soit sur une surcharge particulière, son histoire ou l'histoire en générale qui entoure cette émission.

Arrivé à l'ACTL en 2010, j'ai lancé quelques idées pour faire connaître et développer l'association qui était en pleine déconfiture. J'ai en particulier parlé de la nécessité absolue d'être présent sur le net par l'intermédiaire d'un forum (création octobre 2010). J'ai également suggéré de procéder à la refonte totale du bulletin devenu insipide au cours des ans. Bilan de l'opération je me suis retrouvé secrétaire adjoint à l'AG de 2011 et secrétaire à l'AG de 2012, poste que je n'ai pas quitté depuis.

Avec une petite équipe nous avons transformé complètement le bulletin qui est devenu "Revue." Cette revue comporte un dossier philatélique lié à la partie historique.

Je recherche en permanence à faire connaître l'ACTL en participant, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du GAPS dont je m'occupe du stand, à toute manifestation philatélique. Tous les prétextes sont bons. Par exemple, cette année, l'ACTL a été contactée par la secrétaire d'une association d'anciens de la 1ère DFL qui aide, tous les ans, les institutrices de CM1 CM2 à l'élaboration d'un devoir philatélique. Cette année le sujet était la France Libre. Non seulement nous avons effectué les corrections historiques nécessaires, nous lui avons fourni gratuitement un certain nombre de timbres mais j'ai surtout saisi l'occasion de me déplacer en Alsace

pour une mini exposition. A ce jour, nous sommes en pleine organisation d'une exposition philatélique et documentaire, avec l'aide de la région Est, au mois de mai prochain dans la ville d'Obenheim.

Quelle est la pièce maîtresse de votre collection ?

En sept ans de recherche, j'ai pu me procurer quelques documents rares. Je peux citer une lettre du Maire de Médis, près de Royan, un document sur l'émission du Maquis Paul Claie signé par Vincent Auriol, responsable à une époque de la résistance en Aveyron et bien d'autres.

Quelle pièce que vous n'avez pas encore rêveriez-vous de trouver ?

Bien sûr, il me manque un certain nombre de pièces, que je ne posséderai probablement jamais, comme le bloc 1,50f rose Pétain faux de l'Intelligence Service. Je ne cite que celui-là pour ne pas me faire trop mal !

France 1945, courrier ayant circulé possédant les principaux 3 timbres surchargés RF de Lyon.





Belgique
N°21 (COB) 1fr Léopold I violet
1865 ** (avec cert.)
995 €



Monaco
N°43 (Y/T) Bdf avec liseret oblitération "Monte-Carlo" (signé Scheller)
3 900 €



Chine
Lettre recommandée de Canton pour Lyon via Hong Kong 1900
2 499 USD



France
Epreuve sur carton N°262 Pont du Gard avec signature du graveur H.Cheffer
1 550 €



France
Bloc LVF 1941 sur lettre pour Aigre (Charente) càd Feldpost 1943
1 475 €



France
Lot de 15 timbres ** Type Sage 1876/1900
850 €



Suisse
PA 1/2 + complément sur lettre recommandée de Davos pour Bergerdorf 1921
800 €



France
Carnet N°283-C6 Charbons Breton série 300 de Rouen ** 1933 (avec certificat)
800 €



France
BF N°2 Exposition Philatélique de Strasbourg 1927 **
775 €



Suisse
Poste Locale suisse Zürich - 2 1/2 Rp 1850 oblitéré
675 CHF



Australie
Carte postale autographe de Paul-Emile Victor - 1e voyage de PEV en Terre Adélie càd Hobart 22/12/1955
671 €



Sarre
N°216A/28A ** signés Brun
600 €



Figure 1.

L'un des plus beaux objets éphémères les cartes porcelaine

Guy Dutau FRPSL de l'Académie de Philatélie, AEP, correspondant étranger
de l'Académie de Philatélie de Belgique

Introduction

Les cartes porcelaine, apparues un peu avant 1840 sous le règne de Léopold 1er (1790-1865), premier roi de Belgique (1831-1865), constituent réellement une « spécificité belge », même si d'autres pays en ont aussi réalisées. Fabien Marchand (A) qui a eu entre ses mains plus de 4 000 cartes porcelaine écrit, dans l'introduction du CD-ROM qu'il a édité : « Vers le milieu du XIX^e siècle, la Belgique était en proie à une fièvre toute particulière : les cartes porcelaine. Des imprimeurs extrêmement capables s'étaient mis au travail pour produire ces petites impressions qui

excitaient à la fois le goût du kitch de l'époque et la convoitise de notre élite commerciale hyperactive. Ces cartes publicitaires, souvent illustrées, sont devenues rares, mais heureusement, leur aspect décoratif a poussé un groupe de collectionneurs à les sauver pour la postérité. Jusqu'à ce jour, les cartes porcelaine n'ont pratiquement pas été étudiées ni cataloguées. Pourtant ce phénomène aurait dû, depuis longtemps provoquer chez les Belges un petit pincement de fierté nationale bien mérité »¹. L'un des objectifs de cet article est de rappeler succincte-

ment l'histoire de ces cartes très particulières et de montrer que ce sont des objets de collection variés et dignes d'être étudiés. Qui peut rester insensible à la vue et à l'analyse d'une carte porcelaine, l'un des plus beaux objets éphémères² qui soit (2 bis, B) (Figure 2) ? Et peut-être que des collectionneurs mettront en commun leurs pièces et leurs connaissances pour réaliser ce qui aurait dû être fait depuis longtemps : une classification et un début de répertoire !



Figure 2.

Définitions

En 2004, dans la rubrique cartophile de l'Écho de la Timbrologie, Jean Storch (C) a donné un bel aperçu synthétique des cartes porcelaine sous le titre « Les cartes qui tuent ». À côté des « cartes postales proprement dites » (D), fabriquées et vendues par la poste dont les premières sont les « cartes postales dites précurseurs » (E) créées par la loi du 20 décembre 1872, applicable le 15 janvier 1873, l'auteur rappelait qu'il existait un grand nombre d'autres types de cartes bien définies et décrites dans plusieurs ouvrages qui font autorité.

L'une des références les plus officielles est le « Dictionnaire de la cartophilie francophone » réalisé par (et sous la direction de) Paul Noël Armand, un ouvrage collectif et monumental de 798 pages (F). Franck définit ainsi les cartes porcelaine : « On appelle cartes porcelaine des cartes lithographiques éditées en

Belgique à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Elles étaient principalement consacrées à l'usage commercial et circulaient essentiellement par des courriers privés ». Sont également cités les principaux éditeurs et l'appellation « CP-porcelaine » reprise de « carte porcelaine », qualité papetière très glacée qui était utilisée pour des travaux de ville (cartes de commerce, invitations, faire-part, etc.) (F).

Les cartes porcelaine font donc partie intégrante de la cartophilie dont elles représentent l'un des multiples aspects. À ce titre, dans le cadre d'un mouvement réformateur indispensable à la philatélie, l'amateur peut collectionner ces cartes en tant que branche de la cartophilie et, naturellement, pour illustrer des collections compétitives (ou non) d'histoire postale et de classe ouverte³ (G, H, I).

1. Un grand nombre de ces cartes sont parties à l'étranger, en particulier aux États-Unis (communication de l'auteur, 2009)

2. Les objets éphémères ou ephemera sont des objets à vie habituellement courte mais dont les collectionneurs ont permis la survie : étiquettes, emballages, faire-part, cartes à jouer, cartes commerciales, chromos, etc. Leur liste est infinie. Un ouvrage de 400 pages qui se termine par un important index les décrit (référence)

2 bis. Voir aussi : « La collection d'ephemera de la bibliothèque Forney ». <http://sabf.fr/patri/ephemera.php> (consulté le 28 juillet 2017).

3. On peut considérer comme regrettable que les règlements compétitifs n'admettent comme « cartes postales » que les cartes illustrées mises en vente et distribuées pour être utilisées comme support du courrier ce qui devrait, a priori, exclure les cartes porcelaine. Mais tout règlement peut évoluer... Voir : http://www.ffap.net/Documents/Expositions/15_CAP_reg.pdf (consulté le 16 août 2017)

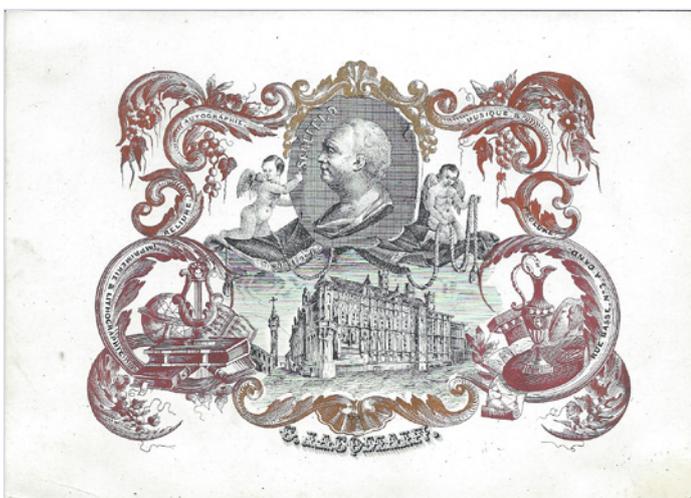


Figure 3.

4. Le procédé traditionnel consistait à exposer des lamelles de plomb à l'action conjuguée du vinaigre et du fumier de cheval. Voir : <http://www.dotapea.com/ceruse.htm> (consulté le 30 juillet 2017). Le grand nombre de procédés de fabrication explique les nombreuses appellations commerciales : blanc de Krems, blanc de Venise, céruse de Hollande, céruse de Lille, blanc de Saturne, blanc de plomb, carbonate de plomb, blanc d'argent, etc. Voir : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Céruse> (consulté le 30 juillet 2017).

5. Par exemples : fond de teint, crème de Psyché pour l'entretien des lèvres, teintures capillaires, etc.

6. Au moins connu de l'auteur.

7. Senefelder est également représenté sur une carte de T. Impens (Gand).

8. La gravure en relief sur « bois de fil » (le plus souvent du buis) fut utilisée du xiv^e siècle jusqu'au début du xix^e, « la gravure sur bois de bout » n'apparaissant qu'au xix^e siècle. Le bois de fil correspond au découpage d'un tronçon de bois dans la longueur, les fils de ce bois étant disposés parallèlement à la pièce de bois. Inversement, le bois de bout est tranché perpendiculairement au fil du bois, montrant alors à la coupe des cernes foncés concentriques. Voir : https://www.meubliz.com/definition/bois_de_fil/ (consulté le 22 août 2017).

9. Au sens premier du terme, la gravure consiste à inciser ou à creuser une matrice à l'aide d'un outil (burin, pointe sèche) qui, après encrage, sera imprimée sur du papier ou d'autres supports. Même si elle n'est pas une « gravure vraie » la lithographie (qui est une impression à plat et même en léger relief) est assimilée à une gravure (mot souvent, mais improprement utilisé, pour désigner le résultat, l'image ou estampe). Voir : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gravure> (consulté le 2 août 2017).

10. Importateur de la lithographie en France, il céda progressivement son imprimerie et sa clientèle à son chef d'atelier, Rémy-Louis Brégeaut. La signature de Lasteyrie est souvent « C. de Last. ». Voir : Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du xix^e siècle : <http://elec.enc.sorbonne.fr/imprimeurs/node/22618> (consulté le 21 août 2017) et Charles de Lasteyrie ou les débuts de la lithographie : <http://le-bibliomane.blogspot.fr/2010/01/charles-de-lasteyrie-ou-les-debuts-de.html> (consulté le 21 août 2017).

Fabrication et caractéristiques

La surface des cartes porcelaine est d'un blanc immaculé qui rappelle l'aspect de la porcelaine (J, K). Elles sont apparues en Belgique vers 1840, la plus ancienne datant de 1837 selon Renoy (J). Cet aspect blanc et glacé était obtenu en enduisant de céruse⁴ la surface du carton. Dans les textes anciens, on appelait « céruse » (ou blanc de plomb) d'une part, le blanc de plomb mélangé à du blanc de craie pour abaisser le prix final et, d'autre part, le carbonate de plomb pur. En fait la terminologie très variée rend compte de la diversité du mode de fabrication de la céruse qui, depuis l'Antiquité, avait aussi des utilisations cosmétiques⁵ (K, L). Toutefois, à notre connaissance, il n'existe pas de documents précis sur les techniques de fabrication des cartons⁶ et, à plus forte raison, des cartes elles-mêmes, car les procédés étaient variables et jalousement gardés par les fabricants et les imprimeurs.

Il est bien connu que les cartes porcelaine furent principalement imprimées en lithographie. Une belle carte de Jacquain montre le profil d'Aloys Senefelder (1771-1834) qui est considéré comme l'inventeur de la lithographie⁷ (Figure 3). Avant lui, on ne pouvait réaliser des images que par la gravure en creux sur métal (le cuivre le plus souvent) et en relief sur bois, les images étant coloriées à la main ou au pochoir⁸. Entre 1796 et 1798, Senefelder mit donc au point la lithographie qui utilisait la pierre lithographique. Cette méthode d'impression, laissant de côté la gravure proprement-dite⁹, utilisait une pierre calcaire à grains très fins sur laquelle on pouvait dessiner à l'aide d'un crayon gras, de plumes ou de pinceaux, à l'encre lithographique. Les instruments utilisés par les imprimeurs sont visibles sur plusieurs cartes porcelaine (Figures 4 et 5). On pouvait gratter certaines parties du dessin, ou

bien utiliser un report à l'aide d'un calque. Une fois le dessin effectué, la pierre était imprégnée d'eau pour l'impression. Au moment de l'encre, l'encre en général noire n'adhérait pas aux parties humides et ne restait qu'aux endroits touchés par le crayon gras. Il est certain que les techniques furent sans cesse améliorées : chaque lithographe avait les siennes et ne les divulguait pas. Les couleurs complémentaires pouvaient être apposées soit à la main, à l'aquarelle, au pochoir, ou grâce à d'autres passages en lithographie (chromolithographie) (J). Il est juste rappeler les noms de quelques autres pionniers de la lithographie, en particulier Charles de Lasteyrie et Godefroy Engelmann (1788-1839).

- Né à Brive, Charles-Philibert, comte de Lasteyrie du Saillant (1759-1849), esprit très curieux, fonda en 1802 avec Benjamin Delessert (1773-1847) la société d'encouragement pour l'industrie nationale et, peu après, en 1804, il racheta les pierres lithographiques de l'imprimeur Frédéric André qui avait développé le procédé de Senefelder. En 1812 et 1814, Lasteyrie fit des voyages en Allemagne, engagé comme ouvrier dans un atelier renommé, puis il rencontra Senefelder pour des projets communs dont l'aboutissement fut empêché par la guerre. Finalement il ouvrit une imprimerie au 54 de la rue du Four Saint Germain ¹⁰.
- La chromolithographie, développée à Paris par Godefroy Engelmann (1788-1839) permettait d'employer plusieurs couleurs, en utilisant en principe une pierre différente pour chaque couleur, ce qui nécessitait des repérages précis ¹¹. La technique du pochoir a également été employée. Sur les cartes, ces procédés sont identifiables par le décalage des couleurs, parfois important, qu'ils peuvent entraîner (Figure 6).

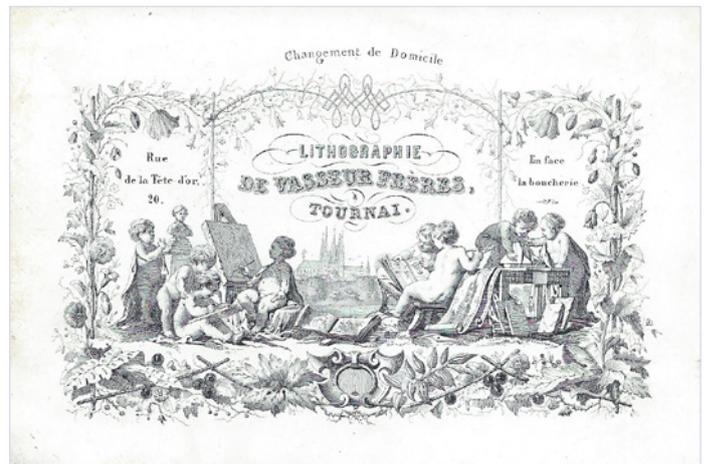


Figure 4.

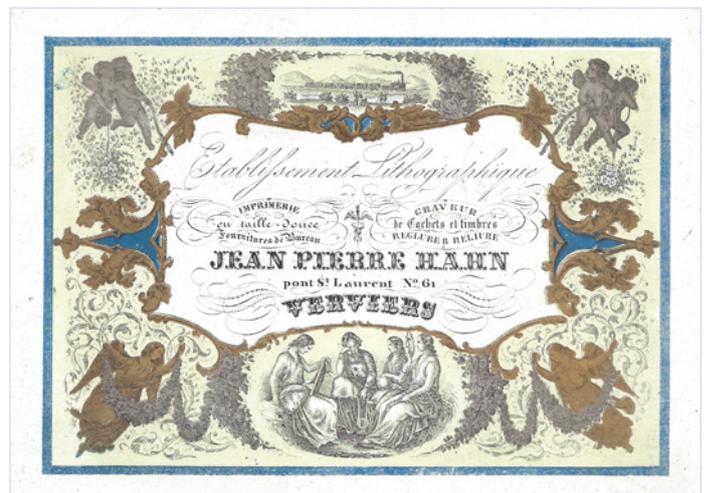


Figure 5.



Figure 6.

11. Après être allé à Munich chez Aloys Senefelder en 1813-1814, il améliora la technique lithographique avec le lavis lithographique et surtout la chromolithographie, procédé d'impression lithographique en couleurs (1836). Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Godefroy_Engelmann (consulté le 3 août 2017). À noter que c'est dans cette région de Munich que se trouvait le principal centre d'extraction de la pierre calcaire. En France, la région du Haut Gard était aussi réputée pour ses pierres de qualité.



Figure 7.

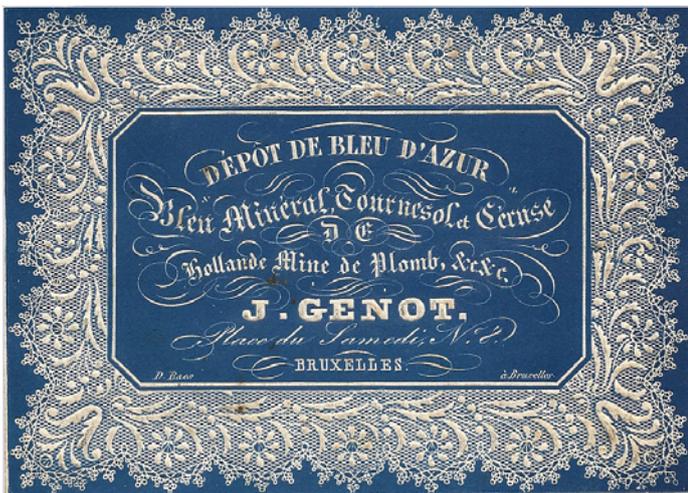


Figure 8.



Figure 9.

- Les couleurs les plus utilisées sont l'or, l'argent, le bleu, le rouge, parfois le vert, etc. Les couleurs or et argent sont le plus souvent réalisées avec de la poudre de bronze, mais pour les objets de grand luxe il peut s'agir de poudre précieuse spéciale issue des ateliers de batteurs d'or. Dans les deux cas, les poudres sont alliées à un liquide dit « collant ». Les couleurs métalliques nécessitent un passage séparé et en dernier (M). En conséquence, les cartes multicolores ne sont jamais identiques. Selon l'inclinaison du carton, de la lumière, de la direction du regard, la plupart des cartes porcelaine donnent lieu à des reflets et à des variations de couleur, ce qui fait que leur reproduction photographique ou scannographique ne peut être parfaite. Certaines cartes porcelaine et d'autres documents nous renseignent sur les fabricants de pigments

FABRIQUE de Vernis & Couleurs		INDIGOS et Teintures	
Dépôts de Hollande, de Noir de Fumée d'Allemagne et d'Or de Bourgogne			
Monsieur Bignon, Libraire			
à JONQUIER & CATHELINÉAU			
pour être payé à réception et par le 1 ^{er} mois en compte de pour % charge par			
à raison de en pour			
Orléans, le 15 Mai 1834			
17	2 25 Coulure Broye	50	12 25
18	30 Huile de lin	50	1 10
19	2 25 Coulure	50	2 25
20	3 25 Blanc de moulin	50	1 25
21	1 50 Huile de lin	50	1 25
22	1 50 Huile de lin	50	1 25
23	1 50 Huile de lin	50	1 25
24	1 50 Huile de lin	50	1 25
25	1 50 Huile de lin	50	1 25
26	1 50 Huile de lin	50	1 25
27	1 50 Huile de lin	50	1 25
28	1 50 Huile de lin	50	1 25
29	1 50 Huile de lin	50	1 25
30	1 50 Huile de lin	50	1 25
31	1 50 Huile de lin	50	1 25
32	1 50 Huile de lin	50	1 25
33	1 50 Huile de lin	50	1 25
34	1 50 Huile de lin	50	1 25
35	1 50 Huile de lin	50	1 25
36	1 50 Huile de lin	50	1 25
37	1 50 Huile de lin	50	1 25
38	1 50 Huile de lin	50	1 25
39	1 50 Huile de lin	50	1 25
40	1 50 Huile de lin	50	1 25
41	1 50 Huile de lin	50	1 25
42	1 50 Huile de lin	50	1 25
43	1 50 Huile de lin	50	1 25
44	1 50 Huile de lin	50	1 25
45	1 50 Huile de lin	50	1 25
46	1 50 Huile de lin	50	1 25
47	1 50 Huile de lin	50	1 25
48	1 50 Huile de lin	50	1 25
49	1 50 Huile de lin	50	1 25
50	1 50 Huile de lin	50	1 25
51	1 50 Huile de lin	50	1 25
52	1 50 Huile de lin	50	1 25
53	1 50 Huile de lin	50	1 25
54	1 50 Huile de lin	50	1 25
55	1 50 Huile de lin	50	1 25
56	1 50 Huile de lin	50	1 25
57	1 50 Huile de lin	50	1 25
58	1 50 Huile de lin	50	1 25
59	1 50 Huile de lin	50	1 25
60	1 50 Huile de lin	50	1 25
61	1 50 Huile de lin	50	1 25
62	1 50 Huile de lin	50	1 25
63	1 50 Huile de lin	50	1 25
64	1 50 Huile de lin	50	1 25
65	1 50 Huile de lin	50	1 25
66	1 50 Huile de lin	50	1 25
67	1 50 Huile de lin	50	1 25
68	1 50 Huile de lin	50	1 25
69	1 50 Huile de lin	50	1 25
70	1 50 Huile de lin	50	1 25
71	1 50 Huile de lin	50	1 25
72	1 50 Huile de lin	50	1 25
73	1 50 Huile de lin	50	1 25
74	1 50 Huile de lin	50	1 25
75	1 50 Huile de lin	50	1 25
76	1 50 Huile de lin	50	1 25
77	1 50 Huile de lin	50	1 25
78	1 50 Huile de lin	50	1 25
79	1 50 Huile de lin	50	1 25
80	1 50 Huile de lin	50	1 25
81	1 50 Huile de lin	50	1 25
82	1 50 Huile de lin	50	1 25
83	1 50 Huile de lin	50	1 25
84	1 50 Huile de lin	50	1 25
85	1 50 Huile de lin	50	1 25
86	1 50 Huile de lin	50	1 25
87	1 50 Huile de lin	50	1 25
88	1 50 Huile de lin	50	1 25
89	1 50 Huile de lin	50	1 25
90	1 50 Huile de lin	50	1 25
91	1 50 Huile de lin	50	1 25
92	1 50 Huile de lin	50	1 25
93	1 50 Huile de lin	50	1 25
94	1 50 Huile de lin	50	1 25
95	1 50 Huile de lin	50	1 25
96	1 50 Huile de lin	50	1 25
97	1 50 Huile de lin	50	1 25
98	1 50 Huile de lin	50	1 25
99	1 50 Huile de lin	50	1 25
100	1 50 Huile de lin	50	1 25

Figure 10.

OLIN & ROBERT			
Fabrique de Papiers & Carton porcelaine			
PAPIERS EN GROS			
Bruxelles			
Monsieur Dieris, Libraire			
Pour le compte de ce qui suit, payable à Bruxelles			
Bruxelles, le 21 Mai 1833			
1	an. papier rose	5	5
1	" " " "	3	3 00
11	an. papier gris	6	1 20
12	" " " "	10	9 00
13	" " " "	1	16
14	" " " "	1 30	14 40
15	" " " "	10	7 00
16	" " " "	1 15	13 00
17	" " " "	1 50	11
18	" " " "	28	3 00
19	" " " "	30	3 00
20	" " " "	45	4 00
21	" " " "	55	6 00
22	" " " "	1 00	2 00
23	" " " "	2 50	2 00
24	" " " "	3 00	4 00
25	" " " "	3 50	11 00
26	" " " "	4 35	13 00
27	" " " "	8	6
28	" " " "	8 00	7 00
29	" " " "	5 30	9 00
30	" " " "	4	12
31	" " " "	4 25	11 00

Figure 11.

Légendes des pages 42 à 47

Figure 1. Une carte de T. & D. HEMELSOET (Gand) réalisée pour L. GEENS, Ferblantier et Lampiste en ville, à l'enseigne « À la Grande Lanterne », détaille les activités de la Maison « Manufacture de Lanternes pour voitures. Lampes solaires sans aucun mécanisme brulant, sans odeur ni fumée, avec toutes sortes d'huiles pour l'usage des bureaux, classes d'études, billards etc. ». La composition graphique est remarquable : pas moins de 8 lanternes sont représentées. Les couleurs et pigments utilisés sont le rouge, le vert, le bleu, et un pigment doré (17,8 x 13 cm).

Figure 2. Cette lithographie de G. JACQMAIN (Gand) réalisée pour OLIN est la pièce emblématique de la collection des cartes porcelaine.

Figure 3. Carte de JACQMAIN montrant l'inventeur de la lithographie : SENEFELDER (16 x 11,5 cm).

Figure 4. Carte de VASSEUR Frères (Tournai), (12,5 x 8,5 cm) sur le thème de la lithographie.

Figure 5. Chromolithographie de HAHN (Verviers) montrant, à la partie inférieure, un groupe où l'on peut distinguer un graveur et un modèle (18,5 x 14,5 cm).

Figure 6. Petite carte chromolithographique de J. VAN DE GEND & Cie (Gand) pour De Keukelaere, Facteur des Messageries (litt. : employé de messageries). On observe bien le décalage des diverses couleurs (8 x 4,5 cm).

Figure 7. Carte de R.H. VAN SOMEREN. Il a obtenu un premier prix à la grande Exposition de l'industrie nationale à Harlem en 1825 ce qui suggère que les prémices de la fabrication des cartes porcelaine sont antérieures à 1830. (8,3 x 11,2 cm).

Figure 8. Superbe carte de J. GENOT (Bruxelles), dépositaire de divers pigments, dont le bleu d'Azur, à Bruxelles. Cette carte, finement ouvragée, est imprimée à la congrève. La couleur bleue est due au bleu d'azur (8,8 x 12,3 cm).

Figure 9. Carte porcelaine allemande de la firme de Johann KNAPP, couleur de bronze, à Nuremberg (8 x 11,7 cm).

Figure 10. Facture de JONQUIER & CATHELINÉAU datée du 16 mai 1834. « Fabricants de Vernis & Couleurs » et « d'Indigos et Teintures » à Orléans.

Figure 11. Cette facture de OLIN & ROBERT, « Fabricants de Papiers et Cartons porcelaine » de Bruxelles, mesure 60 cm de long par collage successif de 3 pages. La facture envoyée par la Poste est affranchie par un 10 c au type Médaillon malheureusement touché !

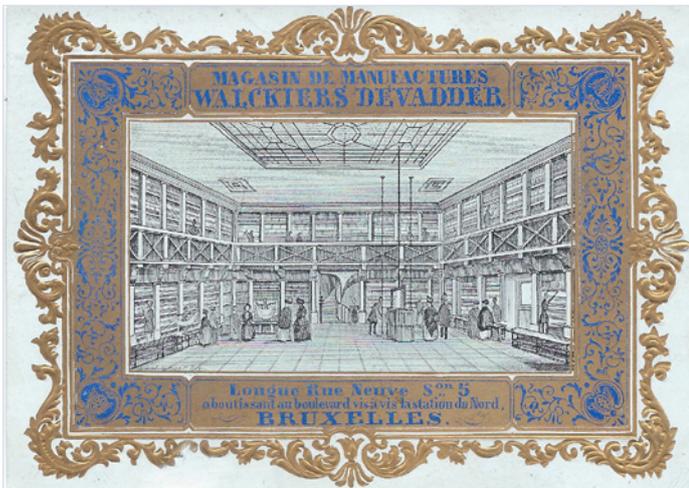


Figure 12.

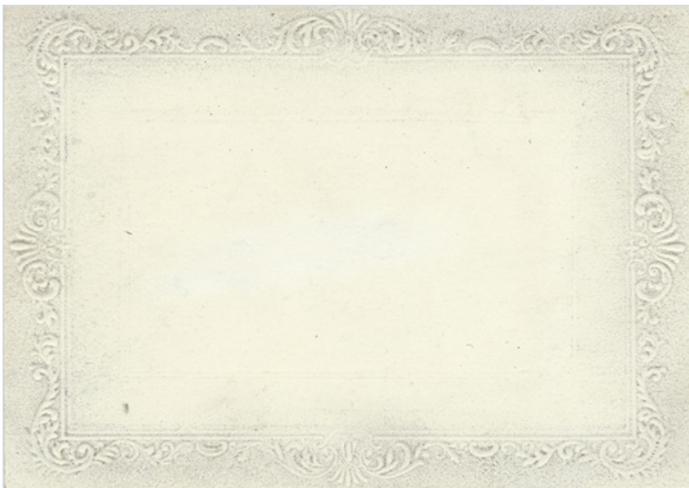


Figure 13.

Figures 12 et 13. Carte imprimée à la congrève par J. HÉGER Au recto les ornements dorés qui entourent le cadre sont en relief (12). Au verso, elles apparaissent en creux (13).

Figure 14. IMPRESSION À LA CONGRÈVE / Compound printing. Reproduction d'une magnifique réalisation indiquée par ENGELMANN à la fin de l'ouvrage cité à la référence n°14 où sont également reproduits les schémas du dispositif.

Figure 15. Couvercle de boîte de l'imprimerie des frères CARBOTE Graveurs. Le format (25 x 22 cm) suggère que cette boîte a pu contenir des carters de grand format (S&MC).

Figure 16. Boîte de cartes porcelaine de dimension extérieure 21,5 x 13,7 cm (épaisseur 123 mm) signée « L » donc pratiquement anonyme.

qui avaient aussi leurs propres cartes pour assurer la publicité de leur firme (Figures 7 à 11).

- Il existe des cartes un peu particulières dites « imprimées à la congrève ». Ce procédé, inventé par Sir William Congreve¹² (1772-1828), permettait d'imprimer plusieurs couleurs à la fois en utilisant des plaques métalliques démontables, encrées séparément et précisément ajustées. Il permettait également d'obtenir une impression en relief au recto à laquelle correspondait des creux au verso (Figures 12 et 13). Une notice du Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse (N) intitulée « Sur la compound printing, ou impression à la Congrève, communiquée dans la séance du 27 Août 1834, par M. Engelmann (pages 387-395) (Figure 14), précise que l'inventeur du « Compound printing » est bien Lord Congreve qui, avec l'imprimeur Whittin de Londres, obtint un brevet de 14 ans dont ce dernier fut le seul détenteur après la mort de William Congreve en 1828. Ce procédé fut ensuite transporté en Allemagne (Haenel, Magdebourg ; Naumann, Francfort), en France (Firmin Didot et Cauchard, Paris), puis en Belgique (O). Dans les Rapports du Jury et Documents de l'Exposition de l'Industrie Belge en 1841 les établissements de Messieurs Héger et Schildknecht sont cités pour avoir « présenté, sous le n° 805, un cadre renfermant toutes sortes de cartes et d'adresses de couleur variées, et un tableau des commandements de Dieu imprimé sur satin en dix-huit couleurs » (pages 262-263) (P).

12. Sir William Congreve, officier d'artillerie jusqu'en 1820, est surtout connu pour avoir inventé des fusées qui furent utilisées lors de plusieurs bombardements (Boulogne, 1806 ; Copenhague 1807) et dans diverses batailles (Leipzig, 1813 ; Baltimore 1814 ; Waterloo, 1815 ; Alger 1815) mais son génie créateur s'exerça dans des domaines extrêmement variés. En dehors de l'impression dite « à la congrève » on lui doit, en autres, de nombreuses inventions et réalisations dans des domaines aussi variés que l'horlogerie, la métallurgie, les machines à vapeur, l'imprimerie, etc. : https://en.wikipedia.org/wiki/Sir_William_Congreve,_2nd_Baronet (consulté le 5 août 2017). Émigré en France il mourut en mai 1828 à Toulouse à l'âge de 55 ans et fut inhumé au cimetière protestant du chemin du Béarnais qui fut transféré vers la fin du XIXe siècle (voir : http://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1969_num_81_94_4628 (consulté le 4 août 2017).

13. Les cartons porcelaine ont servi à bien d'autres usages en particulier à la fabrication de calendriers, d'étiquettes, de boîtes décorées, etc.

Classifications et description

Avant 1840, la Belgique vient de vivre une grande explosion industrielle (1815-1830), elle est devenue indépendante (1830), ses nombreuses grandes villes connaissent un essor économique sans précédent et se spécialisent intelligemment, reliées par un réseau ferré efficace. Toutes les conditions sont réunies pour le développement du commerce et des entreprises. La publicité devient alors indispensable : elle sera surtout véhiculée par les cartes porcelaine. Leur âge d'or se situe entre 1840 et 1865, au cours du règne de Léopold 1er. Les premières cartes sont connues en 1835-1837, et les dernières vers 1870¹³.

Les principales caractéristiques des cartes porcelaine sont leur dimension, le nom du lithographe, la datation, les éléments esthétiques, et les nombreuses informations qu'elles indiquent. Certes de façon arbitraire, on peut les classer selon leur dimension en cinq groupes : I) très petites (<4,5 x 8 cm), II) petites (<7 x 10cm), moyennes (10 x 13,5cm), IV) grandes (<13,5 x 18 cm), V) très grandes (>18 cm) (1). Une carte de P. Van de Steene (Gand) doit être considérée comme « géante » car sa dimension est de 34 x 27,5 cm. Elle illustre – et de quelle façon ! – l'art du lithographe Gantois. Pour celles qui n'étaient pas directement achetées dans les magasins, ces images pouvaient être envoyées par les lithographes à leurs clients dans des boîtes spéciales, comme celle des frères Carbote ou d'autres (Figures 15 et 16).

En Belgique, les principales villes productrices étaient Bruges, Bruxelles et Gand. Parmi les principaux imprimeurs, on peut citer Daveluy, De Lay de Muythere (à Bruges), F. & E. Gyselynck, L. Defferez, G. Jacquain, T & D Hemelsoet (à Gand), Vasseur Frères (à Tournay), Carbote Frères, P. Cremetti, D. d'Hannotiau, M. Herman (à Bruxelles). On rencontre aussi des cartes porcelaine dans quelques autres pays d'Europe et probablement ailleurs (États-Unis).

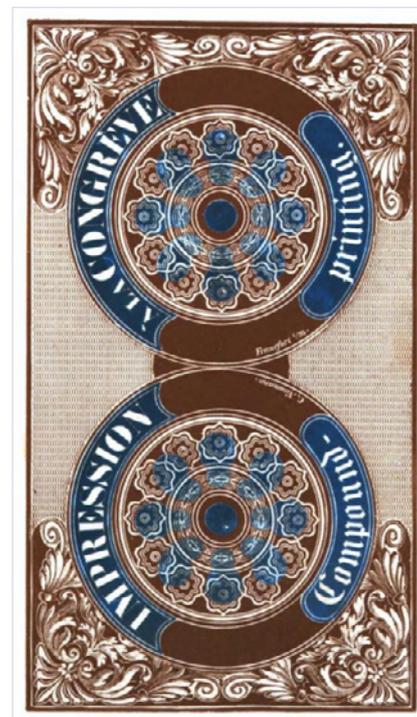


Figure 14.



Figure 15.



Figure 16.



Figure 17.



Figure 18.



Figure 19.

L'œil exercé du collectionneur reconnaîtra immédiatement à leur style caractéristique les œuvres de d'Hannotiau, de Jacqmain ou de Daveluy. Les cartes peuvent être datées, parfois à la main, en particulier lorsqu'il s'agit d'invitations ou de faire-part. Si le nom du lithographe est toujours indiqué, sauf rares exceptions, celui du dessinateur ne l'est pas comme pour les gravures classiques ¹⁴. Les lithographes devaient avoir leur dessinateur attribué, à moins que certains d'entre eux aient eux-mêmes dessiné ¹⁵... Les figures 13 à 16bis donnent un aperçu du style de certains lithographes, mais de nombreux autres exemples pourraient être donnés ¹⁶ (A, J, Q - T).

Les illustrations, en général d'une grande beauté, concernent les métiers (fabricants de gants ou de chapeaux, filatiers, bonnetiers, tailleurs, coiffeurs, brasseurs, marchands de charbon, imprimeurs), les artisans et commerçants (hôtels, cafés, restaurants, pharmacies, épicerie, bazars). On trouve aussi des cartes d'invitation (fêtes, concerts, banquets, distribution de prix), des cartes de nouvel an, des cartes porcelaine calendrier au verso ¹⁷. Ces documents nous renseignent sur la vie quotidienne, la civilité, la mode, les commerces et les métiers disparus (empailleurs d'animaux, éleveurs de sangsues, etc.), l'aspect et l'évolution des immeubles, des rues et des quartiers.

Avec Fabien Marchand (A), on peut distinguer « les cartes publicitaires ou cartes réclame » et « les imprimés pour occasions particulières ». Parmi les premières, on trouve les publicités pour les hôtels,

14. Qui indiquent le nom du dessinateur suivi de « Del. » (pour Delineavit en abrégé) et celui du graveur « Scul. » ou « Sculpt. » ou « sc. » (pour Sculpsit également en abrégé).

15. Ce qui est certainement le cas pour plusieurs d'entre eux comme les Frères F. & E. Gyselynck de Gand qui signent (en tant que lithographes) une carte porcelaine (S&M.C) destinée à un commissionnaire de Marseille. Dans l'angle inférieur droit les initiales du dessinateur sont indiquées : l'un des deux frères Gyselynck (F. G. ft pour « F. Gyselynck facit »).

16. Voir les différentes figures qui représentent les cartes, ainsi que les rares ouvrages qui sont consacrés aux cartes porcelaine, aux lithographes, et aux villes de Belgique illustrées par ces cartes.

17. Souvent au verso de cartes d'invitation. Ce sont souvent de grandes cartes pour contenir un calendrier bien visible.

18. De très belles cartes porcelaine pourraient être encore montrées, en particulier celles (nombreuses) de l'Hôtel du Singe d'Or (Tournai) fabriquées par Héger.

19. Collection S&MC, communication personnelle (23 août 2017).

20. Voir : Chauvet M. Cartes à découvert, affranchies à 1 centime ou cartes-adresses. Documents Philatéliques 2005 ; 184 : 32-9.

les industries, les artisans, des prix courants. Parmi les seconds, on classe les avis de mariage ou de naissance, les faire-part de décès, les invitations pour les concerts et les bals, les avis et convocations pour les sociétés savantes, etc ¹⁸. D'autres objets ont été fabriqués avec des cartons porcelaine comme, par exemple, les couvercles de certaines boîtes ou les plats des reliures de livres de prix de l'époque romantique ¹⁹. On trouve aussi quelques cartes dites « extravagantes » réalisées pour des cartes de visites humoristiques ou pour des circonstances particulières comme les bals masqués ou les carnivals (Figure 19).

Les cartes porcelaine des autres pays sont peu communes. On peut en trouver en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas et même en France, mais elles sont peu communes par rapport à celles que la Belgique a produites. Pour l'instant nous n'en connaissons pas en Italie ou en Espagne. On ne peut s'empêcher d'observer une parenté entre ces cartes publicitaires et les cartes-adresses ou cartes publicitaires envoyées sans bande ni enveloppe, affranchies au tarif très réduit des imprimés sous bande soit 1 centime ²⁰.

Figure 17. STERN, graveur à Paris, a réalisé quelques belles cartes porcelaine comme, ici, un très joli faire-part de mariage (participação seu casamento) sur carton glacé, pour un couple portugais João Emilio de Macedo et Ernestina Amelia Buena de Macedo (13,5 x 10,5 cm).

Figure 18. Carte de VAN DE STEENE Frères : notation trimestrielle d'un élève qui s'appelle également Van De Steene (est-il le fils d'un des lithographes de Gand ?) qui « a mérité par son application et sa bonne conduite 391 bons points ». La carte est datée du « 30 Xbre (décembre) 1843 » (14 x 10,5 cm).

Figure 19. Carte de visite dite « extravagante » pour Henri Van Brabant montrant deux perroquets, un crocodile et un chat dans le « H » de « Henri ». Lithographie JACQMAIN (10,7 x 7 cm).

Figure 20. Carte de STERN, graveur-lithographe à Paris, pour CH. Flèche, Fabrique de Caisses en Fer Blanc & en Zinc pour Emballages d'Outre-Mer. Belles illustrations sur le « thème marin » (14,5 x 10 cm).

Figure 21. Cette autre carte d'invitation à un bal (11 x 7,3 cm) est particulière car elle indique à la fois le nom du dessinateur (F. Decourty) et celui du lithographe (Vasseur). Datée du 24 novembre 1847, elle indique les danses prévues, successivement : 1 valse, 2 contredanses, 1 polka, 3 contredanses, 2 polkas, etc. Note de l'auteur : « contredanse est une danse à figures dansée en couples disposés en deux colonnes ou en carré, pour certains d'origine anglaise (country dance) ». Il y aura aussi 1 redowa (danse originaire de Bohême effectuée en couple, voisine de la valse).



Figure 20.

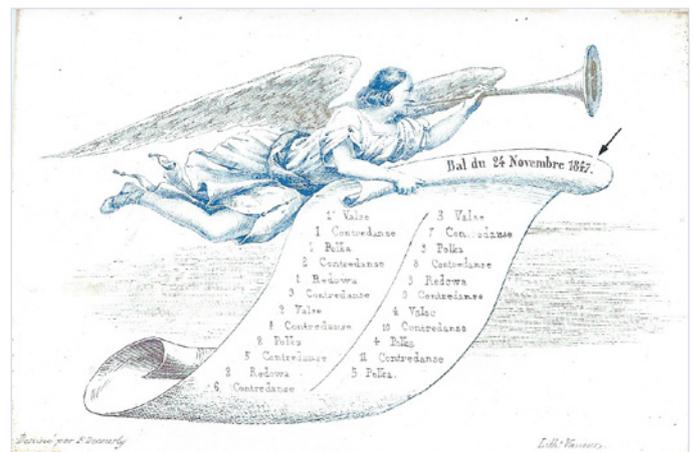


Figure 21.



Figure 22.

Figure 22. Superbe carte polychrome de D'HANNOTIAU (13,5 x 9,4 cm) pour Van Peteghem, fabricant de tabac, magasin de cigares et pipes à Tournay. Autour du cigare (?) central et au dessus des deux vases, un motif en forme d'étendard porte les inscriptions : « PIPES DE HOLLANDE / GROSSES CAROTTES / PIPES DE FRANCE ». Note de l'auteur : la carotte est l'emblème des buralistes, obligatoire en France devant leurs enseignes depuis 1906. Pourquoi la carotte ? Ne pas s'imaginer que la carotte permet une meilleure conservation du tabac ! Non, lorsqu'on mâchait le tabac (on dit aussi chiquer) les feuilles de tabac étaient rassemblées en petits rouleaux ficelés qui ressemblaient à des carottes. L'emblème central n'était donc pas un cigare mais une « grosse carotte de tabac ».



Figure 23.



Figure 24.



Figure 25.

Collection des cartes porcelaine

Comme les cartes postales ou les chromos, les cartes porcelaine ont été collectionnées dès leur apparition. Elles étaient collées dans des albums spéciaux que vendaient les papetiers, en particulier la firme Olin ²¹. La plupart d'entre elles ont été décollées pour être diversement classées : par villes ²², par type d'activité, par sujet, par imprimeur ²³, etc. (K, L). Elles constituent un matériel de choix pour les amateurs de classe ouverte. Nul doute qu'elles ont aussi leur place dans les compétitions cartophiles car elles constituent incontestablement des supports de courrier puisqu'elles transmettent un message et des informations qui sont une « correspondance actuelle » pour reprendre les termes postaux. Quelques unes d'entre elles ont transité par le service postal (Figures 28 et 29).

21. Probablement, d'abord Olin (seul), puis Olin & Robert de Bruxelles, papetiers en gros, fabricants d'albums pour cartes porcelaine. La carte emblématique de OLIN représentée à la figure 2 montre un album aux feuilles de couleur bleue. Et, justement, le dos des cartes décollées des albums dans lesquels elles étaient conservées, montre dans la plupart des cas les traces du papier bleu de la firme Gantoise.

22. Un livre richement illustré comporte un inventaire des cartes porcelaine de la ville d'Ypres (voir la bibliographie).

23. Un autre ouvrage est consacré à Daveluy, chef de file d'une célèbre famille d'imprimeurs à Bruges (voir la bibliographie).



Figure 26.

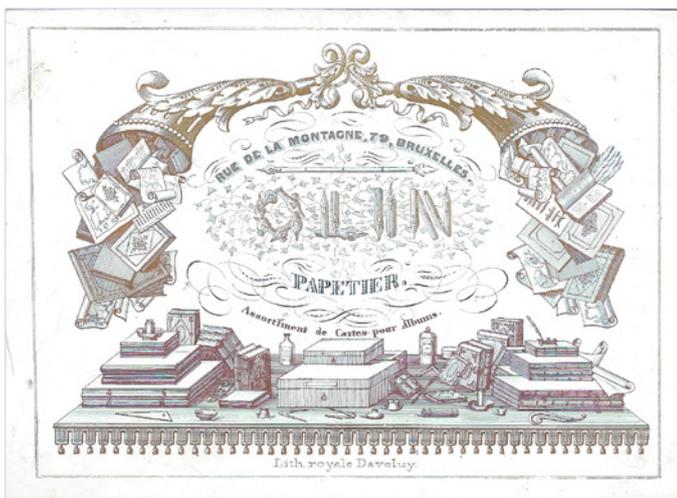


Figure 27.



Figure 28.



Figure 29.

Figure 23. Pour la manufacture de Tapis de Tournay, J. HÉGER (Bruxelles) réalisa magnifique carte « à la Congrève » ornés de motifs floraux (en particulier des roses) et d'un cadre en relief avec, au centre, la vue de la manufacture (18,2 x 14,3 cm). Sans commentaire ! Pour cette même manufacture, « FONDÉE ANCIENNEMENT : par Mrs PIAT-LEFEBRE & FILS », DAVELUY avait aussi produit de belles cartes animées.

Figure 24. En 1848, le concierge de la Société envoie ses vœux de Nouvel An aux Membres de la Société Royale d'HARMONIE D'ALOST. Lithographie de VANDENBOSCHE à Alost (25,7 x 17,8 cm). Note de l'auteur : pour « concierge » voir ci-dessous « bedeau » (signification comparable).

Figure 25. Une autre carte extravagante de JACQMAIN pour Lorimont Verbaet met en scène des personnages comiques avec, à partir de l'angle supérieur gauche (en regardant la carte) : un dragon vert, une jongleuse en tutu, un personnage faisant un pied de nez, une dame à l'ombrelle, un bossu en habit (semblant faire des gestes de jonglage), son chien agressif, un couple « à la Dubout inversé ». Qui était Lorimont Verbaet ? Peut-être un artiste de cirque ? (13 x 9,2 cm).

Figure 26. La carte présente en son centre la « Récompense nationale » de 1841 (15,7 x 11,5 cm).

Figure 27. Une carte de DAVELUY, papetier, montre la production très variée de la firme en particulier des « Assortiments de cartes pour Albums », ces derniers étant l'une des « spécialités » de la firme (voir la figure 1) (14,3 x 10,4 cm).

Figures 28 et 29. Carte porcelaine adresse affranchie à 1c. Empire dentelé de Lyon (juin 1866) pour Chalon-sur-Saône circulant à découvert (circulaire n°128, BM n°46, juin 1859) (28). HENRI CRIBIER / 77, rue Rambuteau / Paris. Aiguilles, épingles, hameçons (29) (5 x 9,5 cm).

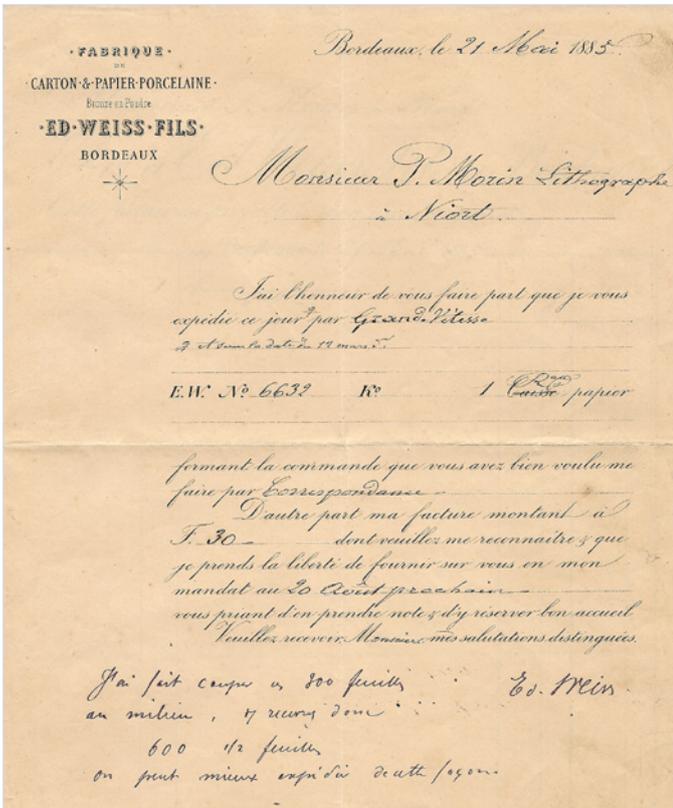


Figure 30.

Figure 30. Facture de Ed. WEISS FILS de Bordeaux. Fabrique de cartons & papier-porcelaine, Bronze en poudre, datée du 21 mai 1885. Elle peut suggérer que le carton porcelaine a été utilisé en France, longtemps après avoir supprimé en Belgique...

24. Le saturnisme (en référence à la planète Saturne, symbole du plomb en Alchimie) désigne l'intoxication aiguë ou chronique par le plomb. Le plomb provoque des symptômes ou des lésions qui, selon leur gravité, le moment, l'intensité et la répétition des expositions seront réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux). Il se fixe dans les os, le foie, le cerveau, (etc.), à l'origine d'un retard mental, de paralysies, d'une hypertension, de cancers (etc.) et, à terme, d'une évolution fatale « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saturnisme> » (consulté le 21 janvier 2011).

25. La mort de Mazarin (1602-1661) serait due au saturnisme : il s'appliquait tous les jours sur le visage un fard au blanc de zinc : <http://www.okhra.com/blanc> (consulté le 18 août 2017).

La carte qui tue

La durée de vie des cartes porcelaine fut brève. L'utilisation de la céruse (ou sel de Saturne) et des poudres métalliques, très dangereuse pour la santé des fabricants de cartons porcelaine et pour celle des imprimeurs qui les manipulaient, était à l'origine du saturnisme. Autrefois, le saturnisme aigu touchait surtout les mineurs et ouvriers de la métallurgie du plomb, les utilisateurs de vaisselle en plomb, et les ouvriers sertissant les vitraux au plomb. En Belgique, la fabrication des cartes porcelaine fut interdite vers 1860 : elles disparurent quelques années plus tard. En fait, l'emploi des cartons porcelaine semble avoir continué bien après 1860. En France on peut rencontrer des cartes adresse fabriquées avec du carton porcelaine en 1866 (revoir les Figures 28 et 29). Une facture à en-tête d'un papetier de Bordeaux indique que les « cartons et papier porcelaine » étaient encore fabriqués en 1885 ! (Figure 30). Avec l'emploi accru des peintures au plomb et de l'essence plombée, le saturnisme est devenu très courant aux xix^e et xx^e siècles.

Le saturnisme est l'une des six premières affections qui furent déclarées comme maladies professionnelles en octobre 1919, puis indemnisées en 1926. Pourtant, les symptômes de l'intoxication par le plomb avaient été reconnus dès la fin du xviii^e dans son usage cosmétique. Toutefois, malgré l'interdiction du plomb et de l'essence au plomb, de nombreux cas de saturnisme persistent dans la plupart des grandes villes aux habitats anciens où les enfants sont exposés aux peintures contenant du plomb et dans la plupart des régions industrielles.

Pour découvrir les cartes porcelaine en vente sur Delcampe

[CLIQUEZ ICI](#)

Conclusion

Cette revue succincte avait pour but de montrer que les cartes porcelaine étaient des objets d'une rare beauté. Leur étude approfondie nous renseigne sur les techniques d'impression auxquelles le philatéliste ne doit pas être étranger. Avec ses proches parentes que sont les cartes adresse, les cartes postales annonces, les avis de passage, les étiquettes commerciales (etc.), elles fournissent des renseignements irremplaçables sur l'histoire et la vie d'autrefois, les grands et les petits métiers disparus, au même titre que les cartes postales illustrées. Il serait utile de tenter d'établir un recensement de ces objets éphémères, très largement méconnus. Il serait bien dommage que les philatélistes et les cartophiles les ignorent totalement comme c'est trop souvent le cas.

Remerciements. L'auteur remercie tout particulièrement pour leurs aide technique et bibliographique Sylvie & Michel Catherine (collections S&MC).

À l'adresse des lecteurs. L'auteur remercie d'avance les lecteurs qui pourraient lui donner des informations supplémentaires et s'associer à un recensement des cartes porcelaine selon des modalités qu'il convient de déterminer : lithographes, sujets, villes, etc.

L'auteur recherche des boîtes (ou d'autres objets) qui ont servi au rangement des cartes (envoyées par lithographes à leurs clients, par exemple Carbote) et des albums de rangement, vides ou non.

Références

- A. Marchand (Fabien). Un catalogue illustré de 600 cartes publicitaires vers 1840-160. Cartes porcelaine. Une rare vision sur la moitié du xix^e siècle. CD-ROM. ISBN : 978-90-813-7910-6.
- B. Rickards (Maurice) The encyclopedia of Ephemera. A guide to the fragmentary documents of everyday life for the collector, curator, and historian. New York : Routledge, 2000, 402 pages.
- C. Storch (Jean). La carte qui tue. L'Écho de la Timbrologie 2004 ; 177 : 80-3.
- D. Storch (Jean), Sinais (Bertrand). Catalogue des cartes postales précurseurs de France et des Colonies. Éditions Bertrand Sinais, 2007, Paris, 1 vol. (330 pages).
- E. Académie de Philatélie & Académie Européenne. Dictionnaire philatélique et postal. Annonay : Imprimerie du Vivarais, 1999, 1 vol. (228 pages).
- F. Armand (Paul-Yvon). Dictionnaire de la cartophilie francophone. Editions P. Armand, 1990 : pp. 585.
- G. Barnier (Fabien). Une nouvelle idée de collection et d'exposition. Philatélie française 2009 ; 631 : 16-8.
- H. Dutau (Guy), Sorbara (Réginald). Les cartes porcelaine : Faut-il les collectionner ? Peut-on les exposer ? La Philatélie Française 2011 ; 639 : 16-20
- I. Malmedys (Jean-Pierre). L'histoire postale ... vers un nouvel avenir. Belgaphil 21, 31 janvier 2011 ; 21-2.
- J. Renoy G. Bruxelles sous Léopold 1^{er}. 5 ans de cartes porcelaine 1840-1865. Crédit Communal de Belgique, 1979, 1 vol. (192 pages).
- K. Guillerme, André. La cêruse. In : <http://tc.revues.org/216> (consulté le 2 août 2017).
- L. Guillerme, André. La naissance de l'industrie à Paris : entre sueurs et vapeurs, 1780-1830. Seysssel : Éditions Champ Vallon, 2007.
- M. Gouillon (A.-F.). Traité méthodique de la fabrication des encres et cirages, colles de bureau, cires à cacheter. Paris : Librairie Garnier Frères, 1922, 1 vol. (518 pages).
- N. Bulletin de la Société Industrielle de Mulhausen. Tome huitième. J.P. Risler, F.G. Levraut : Mulhausen, Paris. 1835, 517 pages.
- O. Mémoire Encyclopédique et Progressif des Connaissances Humaines. Sous la direction de C. Bailly de Merlieux et M.A. Jullien. Tome Cinquième, Année 1835, Paris, à la Direction du Mémorial Encyclopédique, 752 pages (page 612).
- P. Documents de l'Exposition de l'Industrie Belge en 1841. Typographie de A. Seghers, Imprimeur du Musée : Bruxelles, 1842, 388 pages.
- Q. Dewilde (Jan), Vandewiere (Frederik). Ieper op porseleinkaart 1840-1890. Inventaris van de porseleinkarten in het bezit van de stedelijke musea ieper. Wettelijk. Depot : D/2004/6486/2, ISBN 9076991081 (120 pages).
- R. Biebouw (Luc), Clays (Alex), Cremers (Filip), D'Hondt (Jan), Smet (Yvette). Daveluy. Lithographe du Roi, Bruges. Asbl Brussels Euro Joker Club vzw. D/2004/9652/1 (175 pages).
- S. Porseleinkaarte. In : Liberaal Archief. Iconografie. <http://www.liberaalarchief.be/iconografie-porseleinkaart.html> (consulté le 22 août 2017). Au total 5205 cartes porcelaine sont répertoriées en langue néerlandaise.
- T. Lanoë (Catherine), Roche (Daniel). La poudre et le fard : Une histoire de cosmétiques de la Renaissance aux Lumières. Collection Époques, Champ Vallon, 2008, 1 vol. (295 pages).



Les origines de la philatélie d'Islande

La philatélie d'Islande est étroitement liée à l'histoire de ce pays. Petite île d'Atlantique, voisine de la Norvège, du Groenland, du Danemark et des îles Féroé, son nom signifie « terre de glace ». Son sol de 103 000 km carrés porte de nombreux volcans.



Les premières traces d'occupation de l'Islande datent du 9^{ème} siècle, époque où l'Islande fut colonisée par les Vikings. A partir de ce moment, l'île commença à se peupler de Norvégiens, quittant leur pays pour fuir la guerre. En 930, l'Islande, afin d'avoir une politique commune, crée l'Althing, le plus vieux parlement du

monde. Jusqu'au 13^{ème} siècle, le peuple d'Islande se gère et se convertit au christianisme. Malheureusement, au 13^{ème} siècle, les habitants de l'Islande se querellent à tel point que la population ne peut plus se gérer par elle-même. En 1262, l'Islande devient une colonie du Royaume de Norvège.

En 1536, l'île se fait gérer par le Danemark. La population s'appauvrit. Toutefois, durant trois siècles, cette domination danoise ne semble pas poser problème. C'est aux environs de la moitié du 19ème siècle que la population islandaise va commencer à se battre pour son indépendance. Il faudra cependant attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que l'Islande acquiert à nouveau une certaine autonomie. L'île est reconnue comme indépendante mais son souverain reste le roi du Danemark. Ce ne sera qu'en 1944, à la fin de la Seconde Guerre mondiale que l'Islande deviendra une république totalement indépendante.

Lorsque les premiers timbres-poste font leur apparition dans le monde (1840), l'Islande est encore très clairement sous domination danoise. On verra donc apparaître dès 1851 des timbres danois sur le sol islandais. En 1873, l'Islande reçoit du Danemark l'autorisation d'émettre ses propres timbres. Leur modèle est très proche du modèle danois mais indique « Island ».

En 1876, une nouvelle série est émise. Elle porte toujours la mention « Island » et cette fois, les valeurs faciales sont indiquées en Aurars, monnaie islandaise au contraire de la première série en Skilling, monnaie danoise.

En 1920, alors que l'Islande a acquis son indépendance deux ans auparavant, des timbres qui lui sont cette fois-ci totalement propres sont émis.



De haut en bas

Danemark 1870, timbre de 2sk.

Islande 1873, premier timbre islandais de 2sk
réalisé sur base du modèle danois.



De haut en bas

Islande 1920, série à l'effigie du roi Christian X du Danemark.

Islande 1925, série paysage et bâtiments d'Islande.

Toutefois, le souverain danois étant toujours le leur, les timbres porteront l'effigie du roi Christian X du Danemark. Une série de 11 timbres avec des valeurs faciales allant de 1 à 50 Aurars sont émis. En 1925, une série plus nationaliste mettant en avant des paysages et bâtiments typiquement islandais. On peut donc constater que le mouvement indépendantiste est de plus en plus marqué.

Ce ne sera que 20 ans plus tard en 1944 que l'indépendance complète de l'Islande est déclarée. Aujourd'hui, l'Islande en tant que pays a sa propre philatélie largement inspirée par les paysages particuliers de cet île au décor à nul autre pareil.

Pour découvrir la philatélie islandaise en vente sur Delcampe

[CLIQUEZ ICI](#)

L'objet du mois

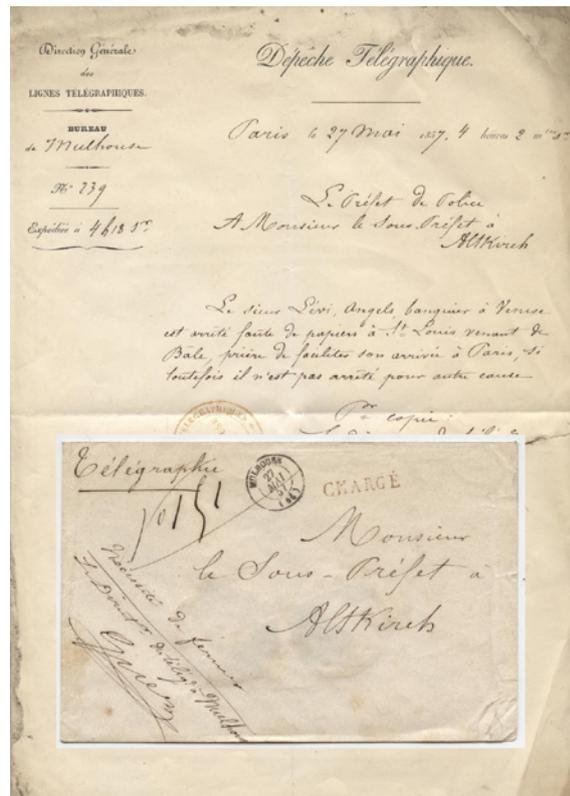
L'objet que nous avons le plaisir de vous présenter ce mois-ci est une lettre chargée du 27 mai 1857. Le concept de lettre chargée existe en France depuis 1759. C'est une lettre dont l'expéditeur assure le contenu en la « chargeant » au bureau de poste. Si au départ, ces courriers sont marginaux, ils sont de plus en plus utilisés à partir de 1790.

La taxe de chargement au milieu du 19ème siècle était un tarif fixe de 20 centimes en plus des frais de port. En cas de perte, si aucune valeur spécifique n'était déclarée, La Poste dédommageait l'expéditeur à concurrence de 50F.

La lettre chargée est en fait l'ancêtre de notre actuel recommandé.

Le courrier dont il est question ce mois-ci est un courrier des lignes télégraphiques de Mulhouse à l'attention du préfet de police d'Altkirch. L'enveloppe porte deux cachets de cire intacts de l'administration des lignes télégraphiques de Mulhouse.

Il a été vendu au prix de 448€ par MP-Phil, un vendeur actif sur Delcampe depuis 2015 qui jouit d'une évaluation moyenne de 100%.





Deux Strauss pour une valse



Certes les musiques du fils sont plus connues que celles du père, mais il serait absurde de vous présenter séparément les deux Johann Strauss. La philatélie concernant le fils est bien plus importante que celle du père. Elle commence en Autriche en 1922 par un timbre lilas-brun de 50k à son effigie dans une série dédiée aux compositeurs.

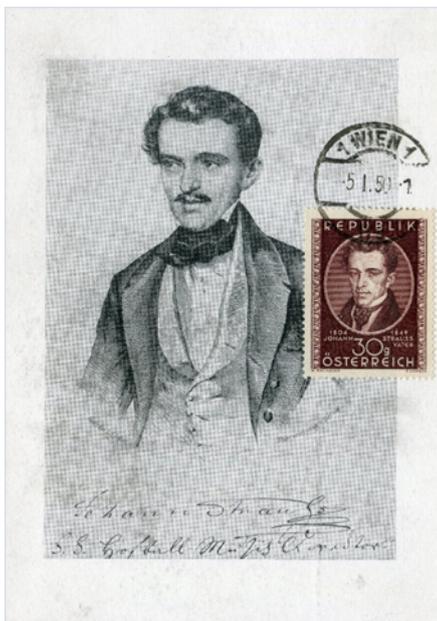
En 1949, l'Autriche rend hommage aux deux musiciens en commémoration des 50 et 100 ans de leurs décès. Elle referra de même 50 ans plus tard pour les 100 et 150 ans. En 1975, l'Autriche en-

core célèbre les 150 ans de la naissance de Johann Strauss II en émettant un nouveau timbre à son effigie. En 2012, c'est une série de trois timbres le représentant qui est émise.

De haut en bas

Autriche 1949, timbres Johann Strauss père et fils émis à l'occasion des 100 et 50 ans de leurs décès.

Autriche 1922, timbre à l'effigie de Johann Strauss II issu de la série « compositeurs ».



Dans la famille Strauss, je demande le père.

Johann Strauss père est né à Vienne le 14 mars 1804. Fils de taverniers, il se retrouve orphelin alors qu'il n'est âgé que de 7 ans. Recueilli par Golder que sa mère avait épousé en second mariage, il est confié très jeune comme apprenti chez un relieur. A côté de cet apprentissage qu'il terminera en 1822, Johann Strauss apprend le violon.

La musique est sa passion. Il entrera à l'orchestre local de Michael Pamer avant de rejoindre le Quatuor Lanner, du nom de son fondateur.

En 1825, il forme son propre orchestre pour lequel il compose lui-même. Cela fonctionne bien et très vite Strauss est remarqué au niveau européen.

La même année, il épouse Maria Anna Streim à Vienne. Le couple aura 6 enfants dont l'aîné Johann Strauss II. Mais le couple va mal. Johann Strauss père n'est pas souvent présent et prend Emilie Tambusch comme maîtresse à

partir de 1834. Lorsqu'il décide de reconnaître l'une de leurs filles, le couple qu'il forme avec Maria Anna Streim divorce. Johann Strauss père décède en 1849 à Vienne de la scarlatine. Il aura marqué l'histoire de la musique autrichienne mais moins que son fils pour lequel il éprouvait une certaine jalousie.

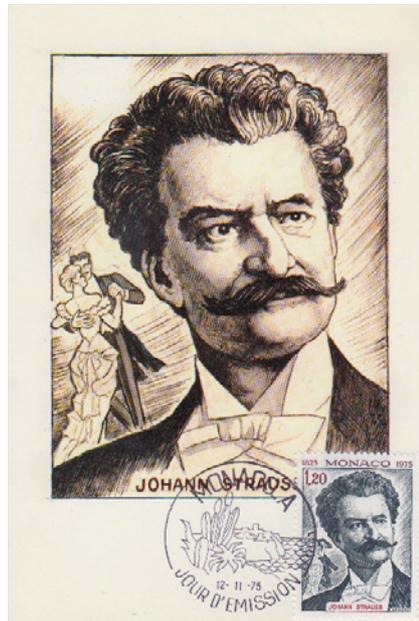
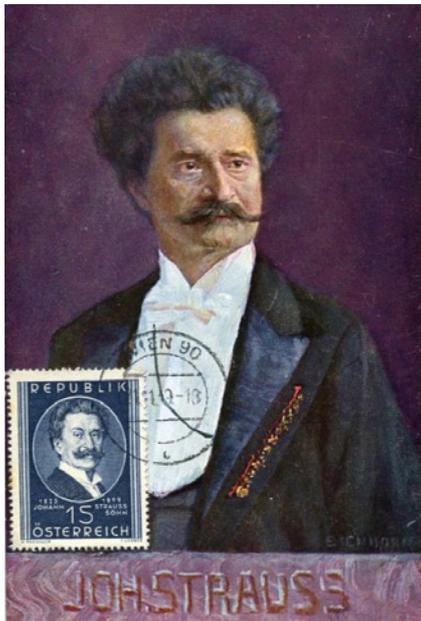


De gauche à droite et de haut en bas

Autriche 1950, carte maximum Johann Strauss, oblitération du 05/01/1950.

Autriche 2004, timbre à l'effigie de Johann Strauss.

Roumanie 2004, entier postal Johann Strauss.



Johann Strauss II

Né le 25 octobre 1825, celui que l'on surnomme le « Roi de la Valse » est le fils aîné de Johann Strauss et de Maria Anna Streim.

Bien que son père soit lui-même musicien, ce dernier refuse la vocation musicale de son fils. Aussi Johann Strauss II cache à son père qu'il étudie le piano. Pourtant l'enfant est virtuose car il n'aura que six ans lorsqu'il composera sa première valse.

Lorsque son père quitte sa mère, Johann Strauss II se lance pleinement dans la musique. Son premier concert d'ampleur a lieu en septembre 1844. Le programme comporte à la fois ses compositions, mais aussi celles de son père. La rivalité mêlée d'admiration entre les deux hommes commence à se ressentir. Elle n'aura pas le temps de durer bien longtemps car Johann Strauss père meurt en 1849.

La notoriété de Johann Strauss II dépasse largement celle de son père. Les compositions du « Roi de la Valse » dépassent largement les frontières. Pour n'en évoquer que quelques-unes, on lui doit, entre autres, la « Valse de l'Empereur » et le célèbre « Beau Danube Bleu ».



Pour découvrir la philatélie relative aux deux Strauss en vente sur Delcampe

[CLIQUEZ ICI](#)

De haut en bas

Autriche, carte maximum Johann Strauss II

Monaco 1975, carte Maximum Johann Strauss II, oblitération du 12/11/1975.

Autriche 2012 bande de trois timbres à l'effigie de Johann Strauss II.

Autriche 1970, timbre mettant à l'honneur l'opéra « la Chauve-souris ».

Autriche 1966, timbre célébrant le centenaire du « Beau Danube Bleu ».

La valse en philatélie

La valse est en elle-même une thématique philatéliste. Il y a quelques mois, elle était d'ailleurs la danse mise à l'honneur lors de la Fête du Timbre et le Beau Danube Bleu dispose de son propre timbre.

Etant donné sa renommée internationale, on retrouve Johann Strauss II dans la philatélie d'autres pays, comme Monaco par exemple.

En 1862, Strauss épouse la cantatrice Henrietta Treffz le 27 août 1862. C'est sous son impulsion qu'il composera son célèbre opéra « la Chauve-Souris », bien que la valse reste sa spécialité.

Après le décès de sa femme, il se remariera deux fois avec l'actrice Angelika Dittrich (le couple divorcera rapidement) puis avec Adèle Deutsch.

Le compositeur et musicien décédera d'une pneumonie à Vienne le 3 juin 1889.



De haut en bas

Enveloppe 1er jour de la fête du timbre 2017, oblitération du 11/03/2017.

Allemagne 1999, feuille de 10 timbres sur le thème de la valse, oblitération du 10/06/1999.





L'édition des vignettes Croix-Rouge 14-18, ou la qualité dans la tourmente

Richard Grosse de l'association Arc-en-ciel

Parmi les thèmes historiquement les plus collectionnés en érinophilie, les vignettes Croix-Rouge sont toujours sur le podium mondial, aux côtés des vignettes concernant l'aviation et la lutte contre la tuberculose. Cette situation n'a rien de surprenant.

La Croix-Rouge, comme le Croissant-Rouge, avec ses sociétés nationales et les innombrables œuvres associées, souvent nées à la suite de drames humanitaires, climatiques ou politiques, a une audience et une mission universelles. Que ce soit pour le fonctionnement quotidien du Mouvement International (CICR créé en 1863 et Fédération des sociétés nationales créée en 1919), ou pour répondre aux situations d'urgence, les campagnes de recueil de fonds ont été et demeurent mondiales.

Dans tous les cas, ces appels caritatifs ont fait l'objet de supports et parmi eux, la vignette tient une place essentielle. Peu onéreuse et rapide en impression même massive, elle est vendue aux bienfaiteurs ; elle porte ou non une faciale,

signifiant ou non le montant demandé du don. En aucun cas, cette faciale n'a valeur d'affranchissement, situation identique à la surtaxe des timbres-poste de Croix-Rouge. La vignette a en outre le mérite d'être appliquée sur le vecteur le plus simple et ubiquitaire, le courrier, et de diffuser ainsi le message social en temps quasi réel et sans coût additionnel publicitaire pour l'émetteur. Les vignettes de Croix-Rouge occupent pour ces raisons une place unique : a) le thème est universel et les vignettes collectionnées dans le monde entier ; b) les événements qui ont conduit à leur édition sont eux-mêmes pour beaucoup des périodes dramatiques de l'Histoire moderne pour lesquels le Devoir de Mémoire est chaque jour plus pregnant ; c) enfin existe depuis plusieurs décennies un catalogue mondial « Red Cross Seals of the World Catalog », compilé par R.C. Mosbaugh pour le centenaire du CICR,



et partie intégrante d'une revue de toutes les vignettes de bienfaisance. L'auteur était également président de la « Christmas Seal and Charity Stamp Society », la plus importante association mondiale de collectionneurs de cette famille de timbres. Un « Catalogue des vignettes françaises de Croix-Rouge », œuvre de Louis Granger, a également été publié par l'association ARC-en-CIEL. Et tout le monde sait en philatélie que l'existence de catalogues est condition sine qua non d'intérêt et de vocations !

La première « Exposition Philatélique Internationale Croix-Rouge », à Saint-Louis (68) ces 30 septembre et 1er octobre, sera l'occasion pour l'étrannophilie de présenter un important travail sur les éditions Croix-Rouge françaises de 1914-1918, sans nul doute et de très loin le chapitre le plus étoffé des vignettes Croix-Rouge, tous pays et époques confondus.

Les trois sociétés constitutives du Comité Central de la Croix-Rouge française en 1907, à savoir la « Société française de Secours aux Blessés Militaires » (SSBM, fondée en 1864), l'« Association des Dames Françaises » (ADF, 1879) et l'« Union des Femmes de France » (UFF, 1881) ont assuré indépendamment leur mission, et imprimé leurs propres vignettes. Il est essentiel pour les philatélistes de toucher du doigt la réalité de leur édition, très différente de celle ordinaire du timbre-poste : les

délais étaient très courts, pour « coller » à l'actualité du conflit et aux besoins financiers des associations, l'impression était massive pour assurer la diffusion et collecter le maximum de fonds, les prestataires étaient nombreux, parfois très expérimentés, souvent locaux avec de faibles moyens techniques et des équipes affaiblies par la mobilisation.

Pourtant, et ceci est peu connu, cette situation complexe n'a pas nui à la qualité de la production. De nombreux illustrateurs et graveurs célèbres ont contribué à la création. A l'instar du timbre-poste, de l'aquarelle initiale aux timbres définitifs, les mêmes épreuves et essais ont existé. En revanche, ces travaux préliminaires ont rarement été conservés dans le feu de la guerre. Seules quelques découvertes heureuses en attestent la réalité. De même les informations sur les tirages, quasi inexistantes, rendent les indices de rareté très incertains... et soumis à la découverte toujours possible -mais très rare !- d'un stock d'imprimeur oublié depuis un siècle !

Premier exemple, celui des vignettes du Comité de Langres. Œuvres de Camille Bellanger (1853-1923), c'est Delandre qui en assure l'impression. La vignette définitive verticale (A) légendée ADF est bien connue. Il en existe de rares exemplaires dentelés sans le médaillon central (B) et, plus significatifs, des essais non dentelés sans mention de la ville (C), laissant supposer un



A



B



C



D



E



F



G



H



F



G

« passe-partout » susceptible d'être complété selon les objectifs du client ADF. Cet essai passe-partout existe de même pour la vignette horizontale, légendée Croix-Rouge française (D et E).

Deuxième exemple, celui du carnet de 20 « Timbres des Aviateurs », au bénéfice du Comité du Raincy de l'UFF, également imprimé par Delandre. Quatre encadrements « passe-partout » ont été utilisés (5 aviateurs pour chaque). Le cadre présenté (F) est connu en essai noir grand format non dentelé sur bristol avec cartouche inférieur vide et sans médaillon central. Le même cadre existe en noir avec 5 noms d'aviateurs, dont Guynemer (G), ainsi que dans les 5 couleurs définitives, cette fois au format de la vignette et avec ajout de la Croix-

Rouge (H). Les portraits photographiques des 20 pilotes existent isolés en planche complète, incluant celui de Guynemer (I). Les décalages fréquents des impressions définitives sont la preuve de la complexité de l'édition (J).

Troisième exemple, celui du carnet de 10 timbres du Comité de Rouen, édité en 1916 au bénéfice de la SSBM. L'exemple considéré est celui de la vignette Basse Vieille Tour, portant la signature de Bernard Morel. La vignette définitive connue et commune existe en plusieurs combinaisons de couleurs et en deux formats, dentelée (K et L) comme non dentelée (M). Le cadre est connu seul en différentes couleurs (N), ainsi que l'image centrale seule ou avec Croix-Rouge (O et P). De même la vignette définitive sans la Croix-Rouge peut se rencontrer (Q). D'autres vignettes du même éditeur étant connues, à l'état le plus souvent d'essais, sur papiers de couleur, restait à vérifier une telle hypothèse pour Rouen : une très récente découverte permet de confirmer ces essais non dentelés sur



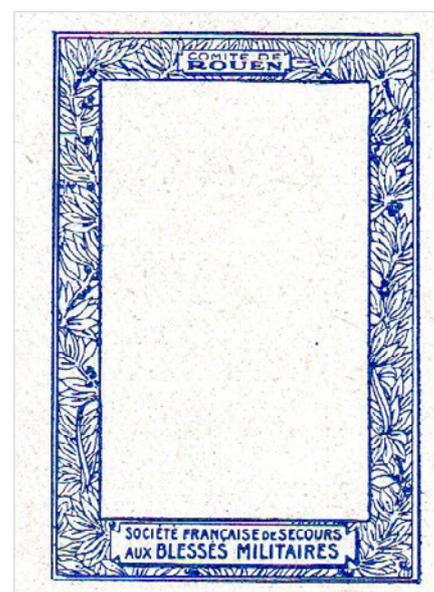
K



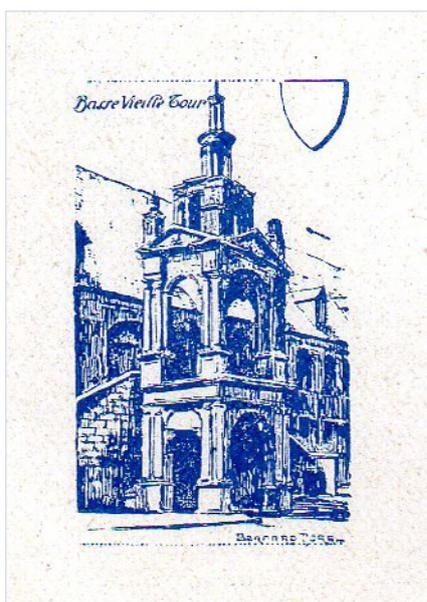
L



M



N



O



P



Q



R



S



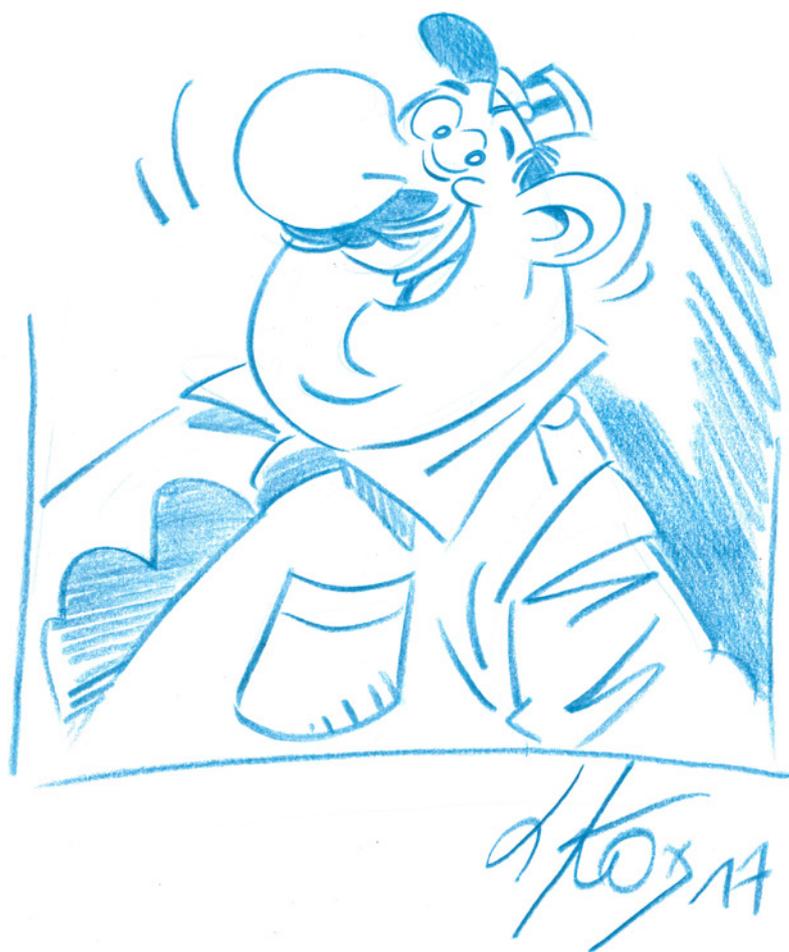
T

papier bleu, rouge et vert (RST). Ces quelques exemples montrent l'extrême complexité du domaine érinophilie et tout son intérêt : reconstruire l'histoire d'une vignette avec une majorité de maillons manquants tient plus de la paléontologie que de la philatélie ! L'amour pour les collections de nos grands anciens, et le pur hasard, permettent parfois d'exhumer un ou plusieurs de ces maillons... même si la très grande majorité de ces « pièces à conviction » a été détruite. Que ces quelques considérations permettent aux lecteurs de percevoir cette réalité, et l'érinophilie saura séduire les chercheurs !

Un dessin pour la bonne cause

Afin d'illustrer l'article qui suit, Daniel Kox a offert à Delcampe ce magnifique original de "l'Agent 212". Ce dessin comme d'autres réalisés dans le cadre de la rubrique BDphil... atélie, seront vendus dans quelques mois au profit de la "Laly Foundation". Cette association fondée suite au décès tragique du petit Laly repose sur quatre piliers : la prévention en matière d'accidents domestique, la recherche neurologique, les dons d'organes et l'accompagnement dans le deuil.

www.lalyfoundation.com





Rencontre avec Daniel Kox

Daniel Kox est le dessinateur de l'Agent 212 dont Raoul Cauvin est le scénariste. Revenons aujourd'hui sur 43 ans de carrière autour de ce personnage tant apprécié des lecteurs.

Comment avez-vous commencé dans la bande dessinée ?

Très jeune, j'ai commencé à recopier quelques planches de séries publiées dans les journaux de Tintin et de Spirou. Ma mère regardait cela d'un bon œil et m'a un jour proposé de rencontrer Jidéhem dont elle avait reçu les coordonnées par une connaissance. J'ai évidemment accepté avec enthousiasme et y suis allé avec elle. J'ai montré mes dessins. Jidéhem m'a donné des conseils pour les améliorer et nous avons pris l'habitude de nous voir tous les 15 jours. Cela a duré plusieurs années.

Grâce aux précieux conseils de Jidéhem, mon style s'est amélioré. J'ai décroché

mon premier emploi de dessinateur en 1970 chez « Samedi Jeunesse ». J'y ai créé les personnages de Vladimir et Firmin, l'histoire d'un garde-forestier et d'un braconnier. C'était très mal payé, mais du haut de mes 18 ans, j'étais très content d'être déjà publié.

Ensuite, j'ai travaillé un peu au studio Attanasio, mais cela ne me convenait pas. Alors, je suis allé trouver Peyo. A l'époque, j'avais un projet de série « les Indésirables » que j'avais proposé sans succès au Journal de Spirou. Il a regardé mes planches et il a beaucoup apprécié. Par contre, il m'a encouragé à passer à autre chose : si le rédacteur en chef l'a refusé, ce n'était pas pour le forcer l'accepter maintenant.

Comme il était occupé sur son dessin animé « La flûte à six schtroumpfs », il m'a





mis en contact avec Cauvin, le temps qu'il se libère. Raoul Cauvin m'a remis deux scénarios : un qui se passait dans un train, l'autre sur un agent de police. Je devais en choisir un et remettre l'autre à un autre dessinateur de chez Peyo. J'ai vite abandonné le scénario sur le train et j'ai commencé l'Agent 212.

Le succès a directement été au rendez-vous ?

Oui et non ! En mai 1975, le premier gag de l'Agent 212 est passé dans Spirou. L'idée était de faire quelques gags puis de travailler avec Peyo mais ce dernier avait pris du retard alors j'ai continué. Les lecteurs ont apprécié et cela a duré !

Par contre, Dupuis ne voulait pas faire d'album. Il a fallu attendre 1980, soit cinq ans plus tard, suite au referendum Spirou qui avait classé l'Agent cinquième, pour qu'il accepte. Il m'a dit « on va faire un album mais vous verrez, dans six mois, on sera obligé de le solder ! ». Trois mois après sa parution, le premier tirage était

épuisé !

Après 43 ans, quel regard posez-vous sur votre série ?

Quand je vois mes premiers albums, je suis gêné ! Graphiquement, c'était vraiment pas terrible ...aujourd'hui ça va mieux, mais j'ai encore beaucoup de choses à apprendre.

Quel est votre album préféré ?

Il y en a plusieurs, mais le n°12 et le n°29 dont j'ai fait les scénarios, avec l'assentiment de Cauvin, bien sûr... nous sommes toujours très complices.

Sur quels projets travaillez-vous actuellement ?

Sur le 30ème album de l'Agent, mais à mon aise ! Il faudrait d'ailleurs que j'active le mouvement ! J'ai toujours travaillé un peu comme un prépensionné (rires !) je dessine trois à quatre heures tous les matins mais pas plus. L'après-midi, je fais un tas d'autre chose. Avant, je faisais énormément de vélo, je bricole, je fais des promenades, je fais plein de choses qui me plaisent ! J'aimerais aussi un jour sortir un

De gauche à droite

Autocollant Agent 212 ©Cauvin et Kox, éditions Dupuis, 1993.

Couverture de l'album n°12 de l'Agent 212 « Ris, ô Poulet ». ©Cauvin et Kox, éditions Dupuis, 1990.

Couverture de l'album n°29 de l'Agent 212 « L'agent tous risques », ©Cauvin et Kox, éditions Dupuis, 2016.



album des « Indésirables ». j'aimais beaucoup cette série...il y a une centaine de demi planches (finalement parue dans le journal de Spirou de 1978 à 1980)

Vous passez beaucoup de temps en festival. Quelle relation avez-vous avec votre public ?

L'Agent 212 marche bien et j'ai un public de tous les âges. J'aime bien aller à sa rencontre, ce qui me permet aussi de voir les copains car dessinateur est un métier très solitaire. J'ai beaucoup de jeunes enfants dans mes files. Il faut dire que l'Agent 212 est une série très visuelle , ce qui permet de l'apprécier dès son plus jeune âge. Malgré une longévité de 43 ans, l'Agent 212 n'a pas vieilli pour eux. Pourtant, c'est bourré d'anachronismes que ce soit le costume de l'Agent qui est complètement démodé et pire, il n'a même jamais existé. C'est un mix entre le costume belge et français. Le combi aussi date de mathusalem ! Par contre, on trouve des voitures et des ordinateurs modernes dans les gags... et tout le monde trouve cela normal !

L'Agent 212 a beaucoup de succès ?

Oui ! J'en suis d'ailleurs toujours étonné. Il fonctionne bien en Indonésie par exemple, également en Grèce, en Allemagne et même en Chine (press)
Il y a aussi des produits dérivés. Des statuettes et des ex-libris, mais aussi des choses plus surprenantes : il a été personnage de glace à l'exposition des BD en glace de Bruxelles, il a son ballon dans la Balloon Parade, il a deux statues à Middelkerke. J'ai eu pas mal de reconnais-



De haut en bas

CP Agent 212, ©Cauvin et Kox, éditions Dupuis, 2012.

Enveloppe illustrée Agent 212 réalisée pour le Festival d'Eauze en 2005 signée par Daniel Kox. Oblitération du 07/08/2005.

Enveloppe illustrée festival d'Illzach décoration « les Duos de Cauvin », oblitération Agent 212 des 11 et 12 novembre 2006.

sance pour mon travail et ce dès le début de ma carrière.

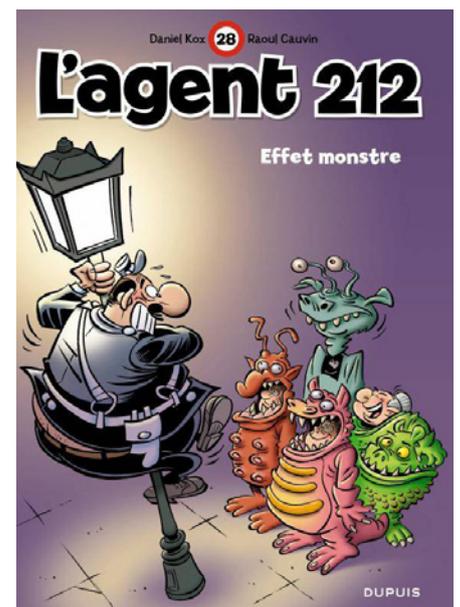
Par exemple, en 1975, nous étions six dessinateurs invités à faire un dessin pour l'anniversaire du roi Baudouin : Peyo, Franquin, Morris, Roba, Will... et moi le petit débutant! J'en étais le premier très surpris !

En faisant mes recherches, je suis tombée sur un timbre et deux oblitérations...

Cela fait partie du succès de l'Agent. Généralement, j'autorise facilement la reprise de mes dessins pour ce genre de choses. Je n'aime pas trop faire des dessins en plus car j'ai suffisamment de travail avec mes albums, mais utiliser un dessin existant pour créer un produit dérivé, cela me plaît bien !

Que peut-on vous souhaiter pour la suite ?

Une bonne santé avant tout ! Que la série continue encore un petit moment ...on verra bien, chaque jour est un miracle...



De haut en bas

Belgique 2006, feuille de timbres « les Duos de Cauvin » comportent un timbre Agent 212.

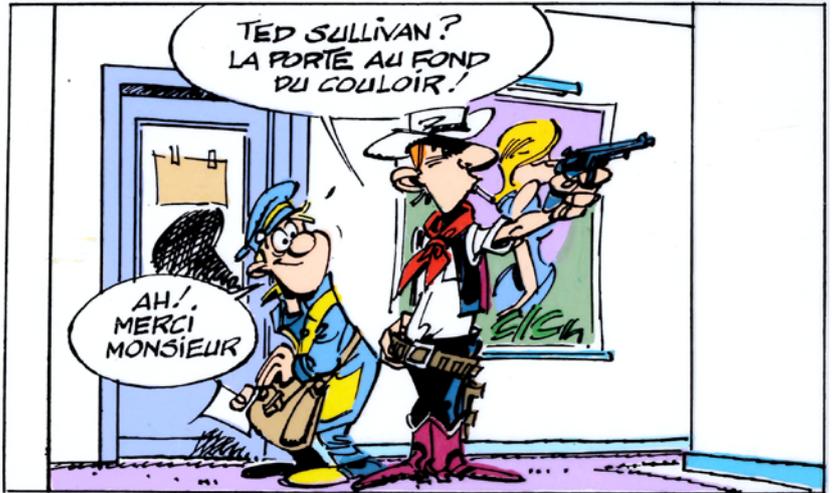
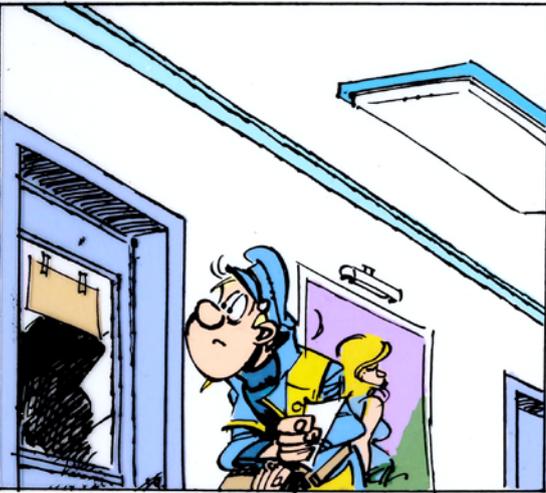
Couverture de l'album 25 « L'agent prend la pose », ©Cauvin et Kox, éditions Dupuis, 2006.

Couverture de l'album 28 « Effet monstre », ©Cauvin et Kox, éditions Dupuis, 2012.

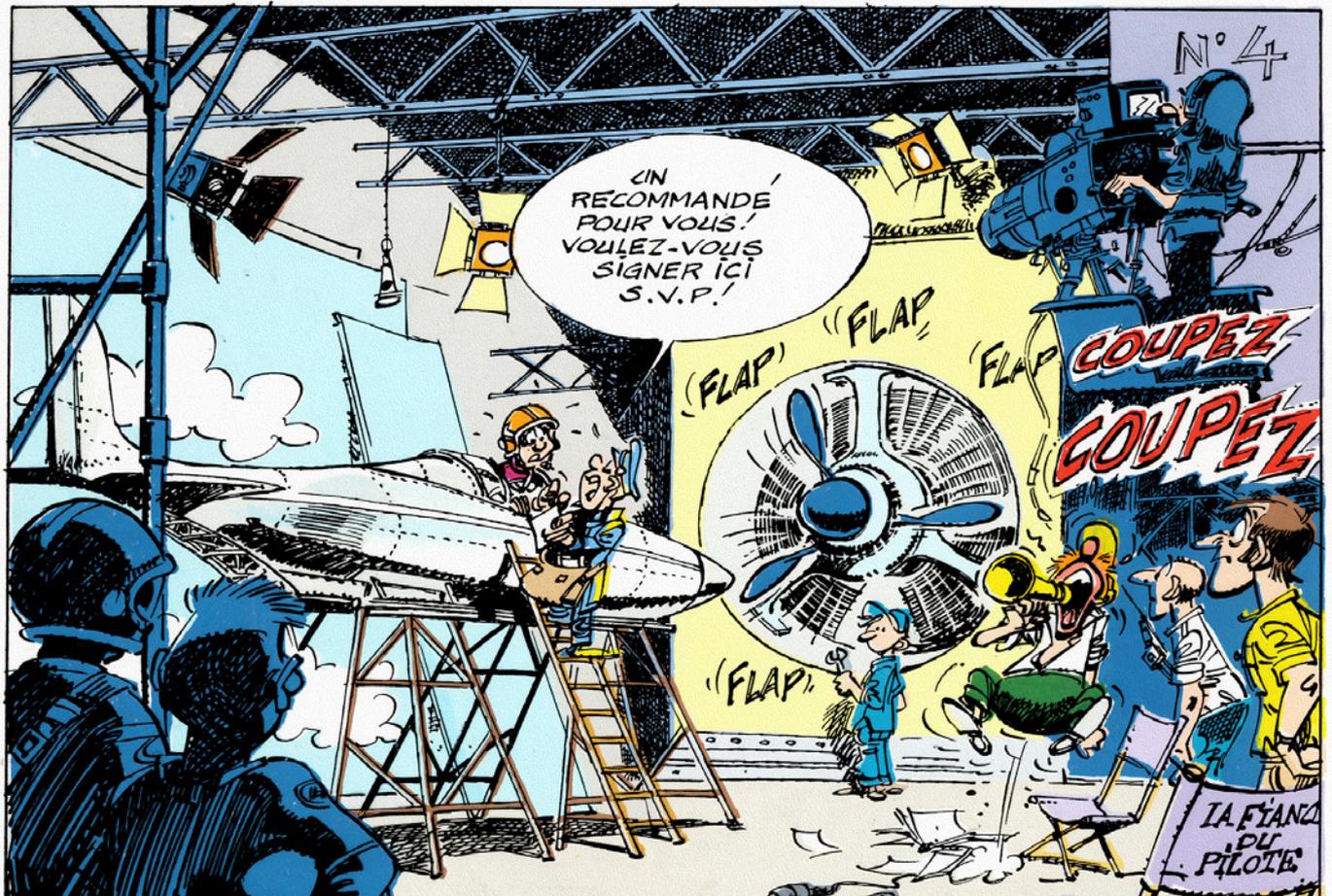
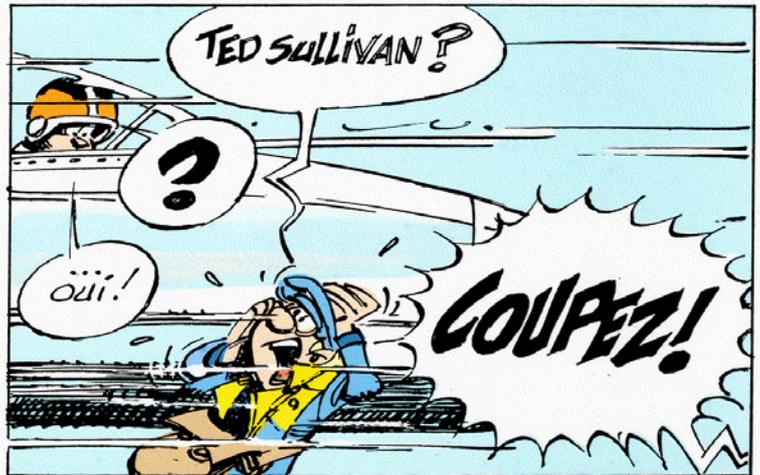
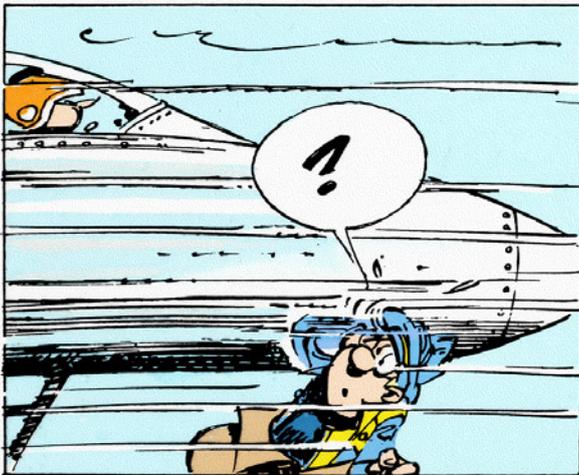


Raphaël et les timbrés

J. Sandron & R. Cauvin



WHOOOUUUUUUUUU





Luxembourg - L'artisanat d'art
19 septembre 2017

Timbre Sepac réalisé sur base de la photo d'une œuvre en céramique de l'artiste Ellen Woud, gagnante de l'exposition « de Mains de Maîtres Luxembourg 2016. Layout de Fargo, impression en offset.



Luxembourg - Les 700 ans de l'église paroissiale de Simmern

19 septembre 2017

Les 700 ans de l'église paroissiale de Simmern



Ponts et viaducs

02 septembre 2017

Carnet de 12 timbres sur la thématique des ponts et viaducs. Mise en page d'Etienne Thery, impression en héliogravure.



Emission conjointe France-Fédération de Russie-1942-2017 Régiment de chasse de Normandie-Niemen

04 septembre 2017

Timbre émis en hommage au régiment Normandie-Niemen, symbole de l'alliance franco-russe durant la Seconde Guerre mondiale. Création de Pierre-André Cousin, gravure d'Yves Beaujard, impression en taille-douce.



Georges Guynemer

11 septembre 2017

Timbre à l'effigie de ce célèbre pilote de la Première Guerre mondiale. Création de James Prunier, gravure de Marie-Noëlle Goffin, impression mixte en taille-douce et offset.



Auguste Rodin-Le Baiser

18 septembre 2017

18/09/2017

Timbre émis à l'occasion des 100 ans du décès du célèbre sculpteur. Création et gravure d'Elsa Catelin, impression en taille-douce. Existe aussi sous forme de souvenir.



Nadia Boulanger 1887-1979

18 septembre 2017

Timbre rendant hommage à cette musicienne, compositrice et pédagogue. Création de Florence Gendre, impression en taille-douce.



Jeanne Lanvin (1867-1946)

25 septembre 2017

Timbre à l'effigie de la célèbre couturière émis à l'occasion des 150 ans de sa naissance. Création de Marion Favreau, impression en héliogravure. Existe également sous forme de souvenir philatélique.



Il était une fois la vie

25 septembre 2017

Timbre « Hello Maestro » et collector de 10 timbres représentant des personnages du dessin animé « Il était une fois la vie ». Création de Jean Barbaud, impression en offset.



Le Havre 500 ans

04 septembre 2017

Beau timbre représentant une vue du Havre. Création et gravure d'Eve Luquet, impression en taille-douce.



Andorre - Mirador del Roc del Quer-Canillo
02 septembre 2017

Timbre dessiné sur un haut lieu touristique d'Andorre. Création de Joan Xandri, impression en héliogravure.



Andorre - Felix Peig Ballart (1917-2017)
16 septembre 2017

Timbre célébrant les 100 ans de la naissance du photographe Felix Peig Ballart. Création de Felix Peig Ballart, impression en offset.



Monaco - Grande Bourse 2017
21 août 2017

Timbre émis à l'occasion de la bourse numismatique et cartophile de Monaco. Création de Patrick Van Klaveren, impression en offset.



Monaco - Armand Lunel
18 septembre 2017

Timbre à l'effigie de l'auteur Armand Lunel. Création et gravure de Claude Andreotto, impression en taille-douce.



Monaco - AS Monaco Football Club
18 septembre 2017

Timbre émis en l'honneur du FC Monaco. Création d'AS Monaco FC, impression en offset.



Nouvelle-Calédonie - Le carnaval de Nouméa
15 septembre 2017

Timbre dessiné pour célébrer le carnaval de Nouméa. Création de Claude Andreotto, impression en offset.



Nouvelle-Calédonie - Père J.M. Tillard
15 septembre 2017

Timbre à l'effigie de ce prêtre. Création de Patrick Derible, gravure d'Yves Beaujard, impression en taille-douce.



Polynésie Française - Miss Tahiti 2017
23 juin 2017

Carnet de 6 timbres présentant des miss Tahiti. Création de OPT DPP 2017, impression en offset.



Polynésie Française - Heiva
13 juillet 2017

Timbre dessiné. Création de OPT DPP 2017, impression en offset.



Polynésie Française - Chiens et chats de Polynésie
25 août 2017

Carnet de 6 timbres autour des animaux domestiques. Création de OPT DPP 2017, impression en offset.



Polynésie Française - 100 ans du Lions Club
25 août 2017

Timbre émis pour célébrer cet anniversaire. Création de OPT DPP 2017, impression en offset.



Wallis et Futuna - Wallis d'Antan-1ère sélection de football 1957
12 juillet 2017

Timbre célébrant les 60 ans de la première sélection de football de Wallis et Futuna. Création de Maurice Bunel, impression en offset.



Wallis et Futuna - Culture et tradition : 250 ans de la découverte des îles Wallis par Samuel Wallis
16 août 2017

Feuillet de 10 timbres à l'effigie de l'explorateur Samuel Wallis. Création de Jean-Jacques Mahuteau, impression en offset.

TERRASSES DE FONTVIEILLE
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

30 NOV.
02 DEC.
2017



3 EXPOSITIONS :

- 100 **timbres** et documents **emblématiques**
- La philatélie de l'**Amérique du Nord et du Sud**
- Le 100ème anniversaire du décès du **Roi des Philatélistes, Ferrari** de La Renotière

A L'ESPACE LÉO FERRÉ :

- 80 stands d'Administrations postales et de négociants internationaux

<http://www.monacophil.eu>

